



LIEU HISTORIQUE NATIONAL DU CANADA DU

FORT-CHAMBLY

Plan directeur



Parcs
Canada

Parks
Canada

Canada

LIEU HISTORIQUE NATIONAL DU CANADA DU

FORT-CHAMBLY

PLAN DIRECTEUR

Unité de gestion de l'Ouest du Québec

Octobre 2007

© Sa Majesté la Reine du chef du Canada,
représentée par le directeur général
de Parcs Canada, 2007
N° de cat. : R64-105/53-2007F
ISBN : 0-662 -72771-1
This publication is also available in English

Avant-propos



Les lieux historiques nationaux, les parcs nationaux et les aires marines nationales de conservation du Canada offrent aux Canadiennes et aux Canadiens, d'un océan à l'autre, des occasions uniques d'explorer et de comprendre notre fabuleux pays. Ce sont des lieux d'apprentissage, de loisir et de plaisir, où la population canadienne peut renouer avec son passé et comprendre les forces naturelles, culturelles et sociales qui ont façonné notre pays.

Tous ces endroits, de notre plus petit parc national jusqu'à notre lieu historique national le plus visité et notre aire marine nationale de conservation la plus vaste, présentent à la population canadienne et aux visiteurs des occasions uniques d'explorer le Canada. Au cœur de l'identité canadienne, ils font partie de notre passé, de notre présent et de notre avenir. Ce sont des lieux d'apprentissage merveilleux et d'une grande beauté.

Notre gouvernement vise à assurer la conservation de tous ces lieux remarquables.

Dans l'avenir, nous voulons que ces endroits spéciaux aident la population à mieux comprendre et apprécier le Canada, tout en contribuant davantage à la santé économique de nos collectivités ainsi qu'à la vitalité de notre société.

La vision de notre gouvernement consiste à établir au Canada une culture de conservation du patrimoine, en offrant à la population canadienne des occasions exceptionnelles de faire l'expérience de son patrimoine naturel et culturel.

Ces valeurs constituent le fondement du nouveau plan directeur du lieu historique national du Canada du Fort-Chambly. Je suis très reconnaissant envers les Canadiennes et les Canadiens qui ont participé par leur réflexion à l'élaboration de ce plan. Je voudrais remercier en particulier l'équipe très dévouée de Parcs Canada de même que tous les particuliers et les organisations locales qui ont contribué à ce document, pour leur détermination, leur travail soutenu, leur esprit de collaboration et leur extraordinaire sens de la gestion du patrimoine.

Dans ce même esprit de partenariat et de responsabilité, j'ai le plaisir d'approuver le plan directeur du lieu historique national du Canada du Fort-Chambly.

Le ministre de l'Environnement,

A handwritten signature in black ink that reads "John Baird". The signature is written in a cursive, slightly slanted style.

John Baird

Lieu historique national du Canada du
Fort-Chambly

PLAN DIRECTEUR

APPROBATION RECOMMANDÉE PAR :



Alan Latourelle
Directeur général de l'Agence
Parcs Canada



Francine Émond
Directrice
Unité de gestion de l'Ouest du Québec
Agence Parcs Canada

Table des matières

Introduction	9
L'Agence Parcs Canada	9
Le Fort-Chambly : clé de voûte de la Nouvelle-France	9
Le Fort-Chambly : un lieu historique	10
Le plan directeur	15
1. L'importance du lieu historique national dans le réseau des lieux historiques nationaux	17
1.1 Le site	17
1.2 Les composantes naturelles	17
1.3 Les composantes culturelles	19
1.4 Les installations, les services et les autres activités	21
1.5 Les composantes du paysage	23
1.6 La clientèle	23
2. L'intégrité commémorative du lieu	27
2.1 Les objectifs de Parcs Canada	27
2.2 L'objectif de commémoration	29
2.3 Le lieu désigné	29
2.4 Les messages d'importance historique nationale	30
2.5 Les ressources qui symbolisent ou caractérisent l'importance nationale du lieu historique du Fort-Chambly	32
2.6 Les ressources non liées aux motifs qui justifient la désignation à titre de lieu historique national	33
3. Analyse de la situation actuelle	35
3.1 Les enjeux relatifs au caractère patrimonial et à l'intégrité commémorative du lieu	35
3.2 Les enjeux rattachés à l'expérience des visiteurs	36
3.3 Les enjeux de nature socio-économique	37
3.4 Les enjeux urbains, fonciers et immobiliers	38
3.5 Les projets d'aménagement associés au premier plan directeur	39
3.6 Les enjeux associés à l'administration et opérations	40
4. Énoncé de vision	43

5. Problématiques, orientations et mesure de gestion	45
5.1 La conservation et la mise en valeur du paysage significatif	45
5.2 La préservation et la mise en valeur des ressources culturelles	46
5.3 La communication des messages et des valeurs patrimoniales du lieu	47
5.4 La conservation et la mise en valeur des lieux historiques nationaux du Canada associés à la même région et liés par une thématique semblable	49
5.5 La conservation des ressources naturelles et la gestion de l'environnement	49
5.6 La fréquentation du lieu historique national du Canada du Fort-Chambly et de ses composantes	50
5.7 L'aménagement du site et les pôles d'intervention	51
5.8 La gestion du site et le partenariat.	52
5.9 La génération de revenus.....	54
6. Conclusion	55
7. Résumé de l'évaluation environnementale stratégique	57
7.1 Évaluation des effets potentiels des activités et des mesures de gestion	57
7.2 Évaluation des effets cumulatifs potentiels des activités et des mesures de gestion du plan directeur	58
7.3 Mesures d'atténuation pour éliminer ou minimiser les effets négatifs	58
7.4 Conclusion.....	58
Bibliographie	59

Introduction

L'Agence Parcs Canada

Au nom de la population canadienne, l'Agence Parcs Canada protège et met en valeur des exemples représentatifs du patrimoine naturel et culturel du Canada, et en favorise chez le public la connaissance, l'appréciation et la jouissance, de manière à en assurer l'intégrité écologique et commémorative pour les générations d'aujourd'hui et de demain.

Le Fort-Chambly : clé de voûte de la Nouvelle-France

Situé à une trentaine de kilomètres au sud-est de l'agglomération montréalaise, sur la rive gauche du Richelieu, le lieu historique national du Fort-Chambly abrite un des monuments les plus insignes de l'histoire canadienne. Précédée par l'érection de palissades de

bois, la construction du fort actuel a lieu entre 1709 et 1711. Cette fortification témoigne avec éloquence des efforts entrepris par la France et par la Grande-Bretagne afin d'assurer la protection de leurs colonies nord-américaines.

Déclassé au milieu du XIX^e siècle, le fort se voit attribuer, quelques décennies plus tard par le gouvernement canadien, le statut informel de monument historique, ce qui le range dans la catégorie des plus anciens lieux historiques au pays. En effet, le journaliste montréalais Joseph-Octave Dion parvient, à titre de premier conservateur, à assurer la préservation de cette relique, et ce, avec l'appui du ministère de la Milice. Témoin des Régimes français et britannique, des guerres de la Conquête, de l'indépendance



Logé au pied des rapides les plus tumultueux de la rivière, le fort de Chambly a longtemps joué le rôle de verrou de l'axe richelois. Entreprise au tournant des années 1980, la reconstruction volumétrique de cette fortification permet aux visiteurs de s'imprégner de l'histoire de cet ensemble fortifié du XVIII^e siècle.

Parcs Canada / J. Audet

américaine et des événements de 1837-1838, cet ensemble fortifié est devenu au fil des ans un des principaux attraits culturels et récréotouristiques de la Montérégie.

Le Fort-Chambly : un lieu historique

L'importance historique nationale du fort de Chambly est reconnue dès 1920 par la Commission des lieux et monuments historiques du Canada. Ce classement est accompagné du transfert des terrains du fort et d'une petite section de sa banlieue militaire, du ministère de la Milice vers le ministère de l'Intérieur, responsable des activités du Bureau des parcs du Dominion. Au cours des 40 prochaines années, la Commission s'intéresse surtout à la protection et à la commémoration du cimetière militaire voisin du fort, laissant la gestion de ce dernier au bureau des Parcs.

Après plusieurs décennies d'une mise en valeur des plus timides, les ressources financières et professionnelles allouées par le gouvernement fédéral vont permettre, au cours des années 1960 et 1970, la reconstruction et une mise en valeur plus structurante du lieu. Précédée par une mise en valeur

temporaire de la ruine et de son petit musée au moment d'Expo 67, par l'acquisition de lots limitrophes et par la mise sur pied d'un programme archéologique ambitieux, la reconstruction volumétrique de la fortification s'achève en 1983 par la création du centre d'interprétation.

Deux décennies plus tard, Parcs Canada soumet à la Commission un projet de redéfinition des motifs de désignation et des limites du lieu désigné, dans le cadre de l'élaboration du premier énoncé d'intégrité commémorative du fort. Limité au seul fort de pierre, le lieu à nouveau désigné par la Commission (juin 2005) est finalement doté des motifs de désignation suivants :

- Le Fort-Chambly est, de manière ininterrompue, une composante essentielle de l'infrastructure de défense du Canada sous les Régimes français et britannique;
- Le Fort-Chambly a joué un rôle défensif lors des conflits militaires survenus du XVII^e au XIX^e siècle (guerres iroquoises, guerres franco-anglaises, guerre d'indépendance américaine, guerre de 1812-1814, rébellions de 1837-1838).



Les vestiges stabilisés du fort au tournant du XX^e siècle
Bibliothèque et Archives Canada

Lieu historique national du Canada du
Fort-Chambly

Fort Chambly
National Historic Site of Canada

LOCALISATION

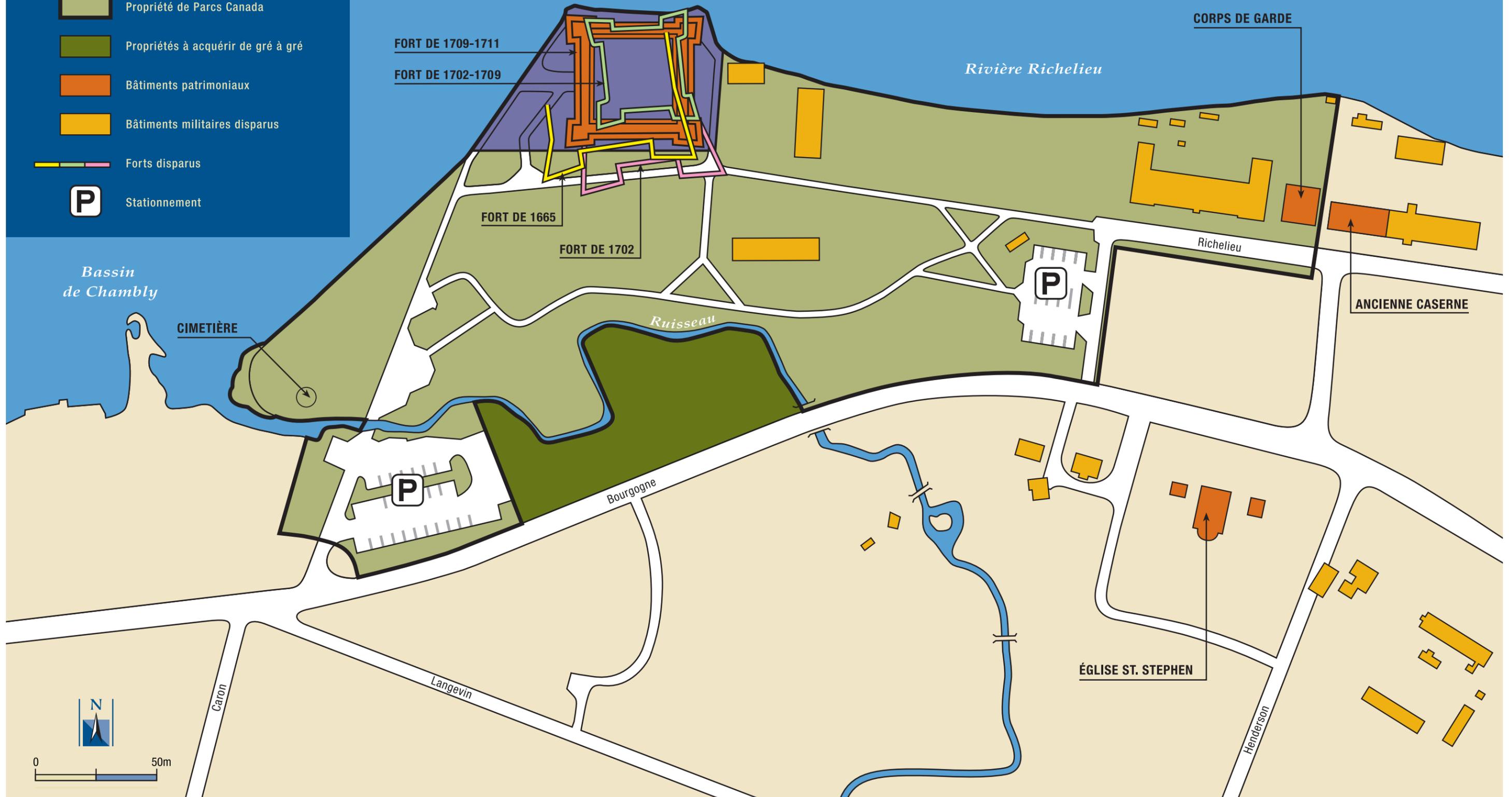
LOCATION



Lieu historique national du Canada du
Fort-Chambly

PLAN POLYPHASÉ

-  Limites du lieu historique national
-  Propriété de Parcs Canada
-  Propriétés à acquérir de gré à gré
-  Bâtiments patrimoniaux
-  Bâtiments militaires disparus
-  Forts disparus
-  Stationnement



Le plan directeur

Le plan directeur d'un lieu historique national identifie les mesures de gestion ainsi que les orientations qui doivent permettre, dans une perspective à long terme, d'assurer l'intégrité commémorative du lieu.

La révision du plan directeur du Fort-Chambly (1980) est engagée en vertu des dispositions du paragraphe 32. (2) de la *Loi sur l'Agence Parcs Canada*, qui stipulent que les plans directeurs doivent être réexaminés tous les cinq ans et, le cas échéant, mis à jour.

Les plans doivent refléter les politiques générales et les documents de planification de Parcs Canada, mais ils doivent en outre tenir compte des points de vue et des suggestions du public. La rédaction de ces documents est confiée à un comité professionnel ad hoc dont les travaux sont supervisés par un planificateur. Les orientations de gestion et de développement suggérées par chaque exercice de révision ou de rédaction d'un plan doivent être appuyées par une solide connaissance de l'information et des enjeux. Les principaux indicateurs de rendement sont tirés de l'énoncé d'intégrité commémorative associé à ce lieu.

Le premier plan directeur du site établissait comme objectif de : préserver et mettre en valeur les structures et les vestiges associés à l'histoire du site, du XVII^e siècle jusqu'à nos jours; commémorer et communiquer cette histoire; assurer au visiteur un séjour confortable en lui fournissant les services appropriés; contribuer à l'essor de la vie socio-culturelle régionale; restaurer le fort et le corps de garde; et aménager en un espace vert public l'ancienne banlieue militaire du fort¹. Cette révision devrait permettre une meilleure connaissance : des patrimoines naturel et culturel du site; des problématiques

rattachées à la protection de ressources patrimoniales menacées; des processus de gestion; des différents modes de génération de revenus; et des manières de cohabiter avec un milieu dynamique. Cet exercice a mené à l'élaboration d'une vision d'avenir pour le fort, fondée sur un horizon de quinze ans et matérialisée par de nouvelles orientations. À cet effet, cet énoncé définit des orientations dont la mise en œuvre doit actuellement être envisagée à plus long terme, lorsque les conditions financières ou la mise en place des partenariats requis le permettront.

Conformément au plan de 1980, l'organisation fonctionnelle et spatiale de la propriété du fort de Chambly s'articule autour d'un ensemble fortifié logé à la frange nord d'un vaste espace vert, reliquat de l'ancienne banlieue militaire du fort. Ce parc, qui abrite en sous-sol de nombreux vestiges archéologiques, accueille un éventail d'activités culturelles et récréatives, dominé par la promenade et le pique-nique. Le nouveau plan expose un ensemble de mesures de gestion à mettre en application au cours des cinq prochaines années afin d'assurer l'intégrité commémorative du lieu.



Pique-nique au pied du bastion sud-ouest
Parcs Canada / N. Rajotte

1. Parcs Canada, *Fort de Chambly. Parc historique national. Plan directeur*, 1980, p. 32.

1. L'importance du lieu historique national dans le réseau des lieux historiques

1.1 Le site

Le fort de Chambly et sa banlieue militaire sont logés au cœur de la ville du même nom, sur la rive gauche du Richelieu, face aux eaux tumultueuses qui agitent une dernière fois la rivière avant d'atteindre le bassin de Chambly. Se déployant entre la rue Bourgogne et la rivière, le lieu historique national et son parc sont insérés dans un vieux quartier résidentiel, à peu de distance des premières écluses du canal. Ce secteur de la ville, situé autrefois au cœur de la banlieue militaire, conserve de nombreux souvenirs urbanistiques et architecturaux de son passé militaire.

Le parc, d'une superficie d'un peu moins de quatre hectares, est de configuration irrégulière. Ce lot accueille un vaste espace vert ombragé (destiné à la promenade, au repos

et à l'accueil d'activités ponctuelles d'envergure), un ruisseau à méandres, des sentiers, deux terrains de stationnement, des bancs et des tables de pique-nique. La beauté du site et son patrimoine culturel attirent en permanence les habitants des villes immédiates et, les fins de semaine, des excursionnistes et des touristes provenant surtout de la Montérégie ou de la grande région montréalaise.

1.2 Les composantes naturelles

Implanté au cœur de la vaste plaine montréalaise, le fort de Chambly occupe la base aval d'une série de rapides animant le Richelieu, entre Chambly et St-Jean. Ici, la rivière, qui se perd dans un vaste lac (le *Bassin*) présente toutes les caractéristiques d'un large



La banlieue militaire du fort de Chambly est délimitée par la rive et trois lignes formant un rectangle irrégulier.

Parcs Canada / F. Trudeau et J.-F. Caron

fleuve mettant en valeur le fort et les berges. Par ailleurs, la végétation arborescente et arbustive du parc est constituée presque exclusivement d'individus ornementaux en plantation. L'érable à Giguère, l'érable argenté et le peuplier à feuilles deltoïdes sont les essences dominantes, accompagnées par quelques espèces exotiques peu communes au Canada, telles que le marronnier d'Inde, le tulipier de Virginie, le bouleau pleureur ou le physocarbe à feuilles d'obier. Dans l'ensemble, le boisé est sain. Ce massif forestier évoque enfin la banlieue militaire du fort transformée, au cours du siècle dernier, en un jardin « romantique », grâce aux bons offices des premiers conservateurs du fort.

À l'exception de la faune associée au refuge faunique Pierre-Étienne-Fortin, sis au nord du lieu historique national, le fort accueille une population animale de type périurbain (moineaux, pigeons, écureuils, canards sauvages). Dans un autre registre, les eaux du ruisseau attenant au fort drainent plusieurs terrains outre-canal comprenant, notamment, une partie importante du parc industriel de la municipalité de Chambly. Autrefois fréquents, les rejets de substances polluantes (hydrocarbures pétroliers) sont maintenant plus rares, grâce au travail de monitoring préconisé par les instances gouvernementales et municipales mais, également, grâce à la vigilance des citoyens, du personnel de Parcs Canada et de plusieurs organismes concernés. Ce contrôle permet d'assurer non seulement la survie dans le ruisseau d'une population de poissons intolérante à la pollution, mais participe aussi au maintien de l'intégrité écologique du refuge faunique Pierre-Étienne-Fortin, lieu de séjour du chevalier cuivré. Fait à noter, ce dernier devrait se voir décerner sous peu le statut d'espèce *en voie de disparition* attribué par le *Comité sur le statut des espèces en péril canadien* (COSEPAC). Cette désignation est intimement liée à l'incapacité reproductive de cette espèce en milieu pollué.

La qualité de l'eau du ruisseau du fort qui alimente le bassin à la hauteur du refuge faunique Pierre-Étienne Fortin revêt une certaine importance, en tant que tributaire au même titre que les autres ruisseaux qui alimentent la rivière Richelieu, et ce, pour toutes les espèces de poissons qui fréquentent le secteur, particulièrement pour le chevalier cuivré, une espèce endémique au Québec. Ce dernier est en voie d'obtenir le statut d'espèce *en voie de disparition* attribué par le Comité sur le statut des espèces en péril au Canada (COSEPAC), puisque ses chances de survie, si minces soient-elles, se trouvent dans le domaine hydrique de la rivière Richelieu. Cette espèce sensible dépend de la qualité de l'eau, à cause de son incapacité à se reproduire lorsqu'elle est soumise à une charge polluante et, plus précisément, lors de la reproduction.



Une guide-interprète sensibilise jeunes et moins jeunes à la richesse du patrimoine archéologique du fort.

Parcs Canada / N. Rajotte

1.3 Les composantes culturelles

Le Fort-Chambly abrite des ressources culturelles associées à plus de trois siècles d'occupation amérindienne et euroaméricaine. La plupart de ces témoins du passé ont conservé une valeur d'ancienneté d'une qualité exceptionnelle.

Les ressources culturelles qui symbolisent ou caractérisent l'importance nationale du lieu historique du Fort-Chambly (niveau 1) comprennent les **vestiges et les éléments architecturaux** associés au **fort de 1711**. Cette fortification (reconstruction volumétrique sur vestiges stabilisés) montre un plan carré bastionné aux angles et pourvu d'échauguettes et d'un pont-levis. Elle est dotée de quatre corps de logis présentant un étage et un toit à un seul versant, et plaqués sur chacun des murs intérieurs. Si ce fort peut parfois évoquer une forteresse médiévale, la présence de bastions reflète plutôt une caractéristique fondamentale de la fortification classique : le flanquement.

Les modifications et les altérations apportées au fort depuis trois siècles sont :

- la reconstruction à quelques reprises de la courtine nord, soumise aux mouvements hydrographiques du Richelieu;
- la stabilisation répétée des vestiges;
- la construction, vers 1895, du musée et d'une résidence de fonction pour le conservateur;
- au milieu des années 1930, l'agrandissement du musée et de la superficie habitable du logis;
- la reconstruction volumétrique du fort;
- la restauration du corps de garde britannique situé à 200 mètres du fort.

La reconstruction volumétrique du fort implique la conservation des vestiges en place, la création d'une enveloppe moderne évoquant l'architecture militaire coloniale du milieu du XVIII^e siècle, la restitution de la courtine nord et de l'aile sud – la recréation de celle-ci reproduisant à l'identique les plans originaux de Beaucours – et la reconstitution des quatre corps de logis.

Les **vestiges archéologiques** associés au fort de Chambly comprennent le site des trois palissades de bois (1665-1709), certains éléments du fort de pierre (1709 – aujourd'hui), du complexe militaire britannique (1763-1860), du cimetière et de la banlieue militaire (le parc), la maison du commandant et le premier village français, de même que des témoins d'intérêt situés à l'extérieur du lieu administré par Parcs Canada².

Le site du **premier fort de bois** recèle des vestiges associés aux éléments de palissade, aux fosses d'entreposage, à de petites constructions et à une couche de sol incendié rappelant l'incendie de 1702. Les sites des **deuxième et troisième forts** conservent une section des tranchées d'excavation des courtines sud et ouest, une partie des flancs du bastion sud, les fondations du Magasin du Roy et d'une autre structure en maçonnerie sèche, non identifiée. Le site du **fort de pierre**, enfin, accueille les ressources archéologiques suivantes, présumées ou repérées : deux fours à pain; les vestiges de murs délimitant les caves est et ouest; plusieurs bases de foyers; des latrines; les restes d'un fossé maçonné devant l'entrée principale; et des éléments de la courtine nord.

Le **complexe militaire britannique** est rappelé par un puits et son canal de trop-plein, un trottoir de pierre sur trois façades de la cour, une forge, des latrines et des casernes d'intendance. Quant à l'ancienne banlieue militaire du fort, elle conserve les vestiges

2. L'information de nature archéologique est tirée de Parcs Canada, *Fort-Chambly. Parc historique national. Plan directeur*, op. cit., p. 19, 22-28.

d'un **cimetière militaire** (qui pourrait avoir accueilli une population civile) et de divers **bâtiments** érigés sous les Régimes français et britannique, dont la maison d'un officier et le premier village français. Ce site accueille également des **vestiges situés à l'extérieur du lieu administré**, mais associés à l'objet de commémoration (vestiges du premier village français, d'un moulin, de bâtiments militaires du Régime français, du complexe militaire britannique et du système routier et de sentiers).

La vaste majorité des objets composant les **collections ethnologique et archéologique** du Fort-Chambly appartiennent à Parcs Canada. Toutefois, seules les ressources liées aux motifs qui justifient la désignation à titre de lieu historique national seront considérées comme étant des ressources de niveau 1. Pour obtenir ce statut, ces ressources doivent être associées aux forts s'étant succédé sur le site, tout en étant la propriété de Parcs Canada.

La **collection archéologique** de Chambly associée aux ressources liées aux motifs qui justifient la désignation à titre de lieu historique national est formée de plusieurs milliers d'artefacts et d'ecofacts presque exclusivement conservés à la réserve de Parcs Canada à Québec. La collection archéologique compte 560 000 objets ou fragments associés aux trois forts de bois, au fort de pierre et au complexe militaire britannique.

La **collection ethnologique** du fort associée aux ressources liées aux motifs qui justifient la désignation à titre de lieu historique national, est formée de plusieurs corpus. Les principaux regroupements sont associés à une partie de la collection montée par Joseph-Octave Dion et son successeur Napoléon Blanchet (années 1880 – années 1920) et de celle rassemblée par Parcs Canada depuis 1972. Aujourd'hui, Parcs Canada gère une collection de quelques

centaines d'objets ethnologiques associés aux motifs qui justifient la désignation à titre de lieu historique national. Parmi les 39 objets originaux exposés ou conservés dans les limites du lieu désigné, cinq seulement sont directement associés aux motifs qui justifient la désignation.

Les ressources culturelles non liées aux motifs qui justifient la désignation à titre de lieu historique national (niveau 2) comprennent :

- Plus d'une trentaine de **sites archéologiques** situés à l'intérieur des limites de la propriété administrée.
- Les vestiges présumés ou repérés d'une **occupation paléohistorique** (exhumés lors des fouilles archéologiques menées au fort de Chambly vers 1976).
- Les vestiges présumés du **premier village de Chambly** (1672-1711). Afin de permettre l'aménagement de la banlieue militaire du fort, ce noyau de village – en place depuis 1665 – est déplacé vers l'est afin d'aménager la zone *non ædificandi*. Une partie de ces vestiges est vraisemblablement située à l'intérieur de la propriété administrée.
- Les vestiges associés au déclassement du **complexe militaire britannique**, incluant ceux évoquant la nouvelle vocation résidentielle, culturelle ou récréative du site.
- La **collection ethnographique** de niveau 2, qui comprend un corpus d'artefacts associés à trois collections particulières. La collection Dion-Blanchet inclut des documents et des objets associés à l'histoire montérégienne, des « trophées de Grande Guerre » et des œuvres d'art. La collection de Marius Barbeau réunit quelques centaines d'objets illustrant les arts et traditions populaires du Canada français (du XVII^e au XX^e siècle). Parmi ceux-ci, mentionnons un petit corpus de curiosités, une collection de livres, du mobilier, de nombreux objets culturels, quelques œuvres d'art, des vêtements et des accessoires

vestimentaires, et des outils et des accessoires associés aux métiers d'autrefois. Enfin, la troisième collection, acquise par Parcs Canada aux fins d'exposition sur le site, rassemble une quarantaine d'objets ethnologiques, dont une Croix de Saint-Louis, acquise en 1982.

- Le **cimetière militaire**, qui accueille une plaque commémorative de la Commission des lieux et monuments historiques (1928), de même qu'un monument dédié à la mémoire du Général John Thomas décédé au fort de Chambly en 1776. Ce repère (1925) est un don des *Daughters of the American Revolution*. D'autre part, le **parc** du fort héberge une plaque rappelant le souvenir d'une aire de jeu aménagée par le club Kiwanis de Montréal. Enfin, le **passage** menant à la cour du fort met en valeur une dernière plaque encastrée – autrefois mise en place sur un des murs extérieurs de la fortification – évoquant la restauration du fort en 1882-1883.

- La **collection archéologique** comprenant un petit corpus d'objets paléohistoriques (céramique, objets lithiques et ostéologiques) de même que des fragments de pipes d'origine micmaque, des perles de verre et des colifichets en laiton (objets utilisés dans la traite des fourrures), un service de vaisselle en terre cuite (1875-1907) et quelques documents manuscrits.

1.4 Les installations, les services et les autres activités

Les installations et les services liés à la **communication** des messages patrimoniaux comprennent : les **centres d'interprétation** du fort et du corps de garde; les **panneaux interprétatifs** implantés intra-muros et hors les murs; les **activités interprétatives personnalisées**; les **activités et événements**



Les expositions du Fort-Chambly racontent l'histoire sociale, économique et militaire du lieu historique.

Parcs Canada / N. Rajotte

spéciaux à caractère thématique; la production de **brochures** et de **dépliants**; la présentation d'activités interprétatives offertes par des **tiers**; la consultation d'un site **Internet**; la production de quelques **communiqués**. Les autres installations et services offerts au fort et sur le **parc du fort** sont à **vocation récréative** ou de **service**. Ils sont destinés aux visiteurs du site fréquentant les deux centres d'interprétation ou seulement le parc. Sauf exceptions, ces infrastructures et ces services sont accessibles en tout temps.

Un **espace vert** (près de quatre hectares) borde le fort et le corps de garde britannique. Plusieurs sentiers relient les secteurs du parc entre eux. Près du fort, le site est pourvu d'un **comptoir d'accueil** maintenant inutilisé. Le fort et le corps de garde sont dotés des seuls **sanitaires** du lieu historique. Le parc dispose de bancs, de corbeilles à déchet, de supports à bicyclettes et de quelques tables de pique-nique. Les installations et les services offerts sur le site sont **accessibles** aux personnes handicapées. Quatre-vingt-dix places de **stationnement** sont offertes sur deux emplacements.

L'exploitation et l'entretien du Fort-Chambly sont assurés par le personnel localisé au fort et au complexe des ateliers de Chambly. Ce dernier loge des bureaux, des ateliers de fabrication et de réparation en menuiserie, mécanique et électricité, et un centre d'entreposage.

L'expérience de visite débute par l'arrivée à un des deux stationnements du fort ou à une des deux portes d'entrée pédestres. Puis, la majorité des visiteurs se dirige vers l'espace vert, pour pratiquer des activités récréatives. Les personnes désireuses de visiter le fort se dirigent habituellement vers la porte d'entrée de celui-ci ou, plus rarement, vers le corps de garde. Ces deux espaces, dotés d'un **comptoir d'accueil et d'information** et de **sanitaires**, sont **accessibles** aux personnes handicapées.



Deux témoins de la présence britannique à Chambly :
le corps de garde du complexe militaire
et l'église St. Stephen
Parcs Canada / S. Grenier et J. Audet

1.5 Les composantes du paysage

Bordé au nord et à l'ouest par le Richelieu, au sud par la rue Bourgogne et à l'est par le petit square municipal situé face à l'église St. Stephen, le fort et son parc font le lien entre les deux plus anciens noyaux urbains de Chambly. Ceux-ci sont traversés par la rue Bourgogne, dont la circulation est devenue presque exclusivement locale avec l'ouverture, il y a trois décennies, d'une voie de contournement (boulevard Périgny). Tracée au début du XIX^e siècle, la rue Bourgogne dessert également la dernière maison enclavée dans les limites de la propriété immobilière administrée par Parcs Canada.

Le parc et les lots qui lui sont adjacents abritent de nombreux vestiges et témoins associés à l'ensemble fortifié, dont une chapelle anglicane maintenant bicentenaire. Par ailleurs, la rue Richelieu, située à l'est du corps de garde, longe une série de bâtiments associés au camp militaire et transformés depuis la seconde moitié du XIX^e siècle en résidences. Parmi celles-ci, mentionnons la dernière maison habitée par Charles-Michel de Salaberry, vainqueur de la bataille de la Châteauguay. À l'opposé, face au fort, la jetée d'entrée sur le bassin évoque le canal de Chambly (1843).

D'une façon générale, les vues permettant de contempler le fort et celles dirigées vers la ville, la rivière et leurs environnements respectifs sont celles dirigées vers la fortification à partir de la banlieue militaire, du cimetière, du Richelieu, des rues Bourgogne et Richelieu, et de l'embouchure du canal de Chambly. Le fort est également associé à des éléments physiques symbolisant sa présence, son histoire ou les faits d'armes qui lui sont prêtés incluant : le fort proprement dit; les rapides, les îlots, le ruisseau et le bassin de Chambly; le chemin du même nom et le chemin de portage; le cimetière militaire; le corps de garde britannique. Enfin, le site du fort permet d'observer le cimetière



Le fort de Chambly et son parc attirent chaque année une clientèle d'excursionnistes, de touristes et de visiteurs en groupe des plus nombreuses.

Parcs Canada / N. Rajotte

militaire, le bassin ou ses rives, les rues environnantes, la banlieue militaire, le ruisseau et l'embouchure du canal de Chambly.

1.6 La clientèle

Bon an, mal an, le fort de Chambly accueille 150 000 visites. La majorité d'entre elles concernent l'usage du parc à des fins surtout récréatives, plutôt que la consommation d'activités culturelles intra-muros. Parcs Canada gère le développement des services à la clientèle et la mise en valeur patrimoniale de ce lieu d'importance historique nationale avec l'appui de nombreux partenaires.

Des clientèles variées

Si le parc du fort est accessible tous les jours de l'année, les expositions occupant le corps de logis et la chapelle sont ouvertes au public au printemps, en été et en automne, tandis que l'exposition du corps de garde britannique accueille ses visiteurs exclusivement en période estivale. En haute saison, un personnel de sept membres assure l'accueil des visiteurs et la présentation des activités de communication, tandis que durant les saisons intermédiaires, trois personnes

sont affectées à des tâches similaires. La durée moyenne d'une visite sur le site du lieu historique national, en excluant la visite des expositions, est d'une heure quarante-cinq; elle est de près de deux heures pour les individus ayant inclus dans leur programme une découverte des mêmes expositions. Les visiteurs attirés par les activités spéciales forment la principale clientèle du site, suivie dans l'ordre par les visiteurs autonomes ayant parcouru les expositions du fort, les visiteurs en groupe scolaire et ceux des autres regroupements.

Après avoir été accueillis par un guide-interprète, les visiteurs du fort et du corps de garde britannique poursuivent leur visite en groupe, de manière autonome ou en participant à des activités interprétatives commentées (visites archéologiques et architecturales, vie de la garnison et du simple soldat), tandis que l'association *Les Guides au pays de Chambly* offre une visite historique et architecturale de la rue Richelieu. Quant aux groupes de visiteurs, ils empruntent un circuit de visite encadré par un guide-interprète et comprenant au moins une activité interprétative commentée similaire à celles

évoquées précédemment. Les groupes scolaires jouissent également d'un programme tenant compte des attentes pédagogiques formulées par les commissions scolaires, pendant que la clientèle des camps de jour se voit offrir un programme regroupant des activités surtout ludiques.

Fréquentation

Au cours de la dernière décennie (1996 à 2005), l'achalandage total du fort de Chambly et de son parc a diminué de 16 %, passant de 165 300 visites en 1996 à 138 800 pour la saison 2005 (cette diminution a été plus particulièrement marquée au cours des cinq dernières années). Une diminution permanente du nombre de jours d'ouverture, le succès relatif de certaines activités spéciales, l'augmentation – trois années consécutives – des frais d'accès associés à la visite des expositions du fort et le maintien d'un programme muséographique vieillissant sont les facteurs plus couramment évoqués pour expliquer cette baisse. Les activités spéciales les plus populaires attirent sur le site, bon an mal an, entre le tiers et la moitié des visiteurs.



Le symposium de peinture *Les artistes sur le champ*, la *Rencontre des voitures anciennes* et le *Festival Bières et saveurs* attirent entre le tiers et la moitié des visiteurs annuels du fort et du parc du fort.

Parcs Canada / N. Rajotte et http://planete.qc.ca/unibroue/source_inconnue.

L'achalandage de l'exposition permanente du fort est également en baisse depuis les six dernières années. Celui-ci est, en effet, passé de 38 497 visites en 2000 à 25 447 en 2005, soit une baisse de 34 %. En 2005, le nombre de visites payantes ne constitue plus que 18 % de la fréquentation totale du fort et du parc du fort. Cette baisse affecte surtout la clientèle grand public et les visites en groupe. Pour sa part, l'exposition du corps de garde britannique attire environ 3 000 visiteurs par année, avec pour conséquence que seule une infime partie des personnes fréquentant le fort et son parc entre en contact avec le volet commémoratif associé à cette section du lieu³.

Au tournant du XXI^e siècle, le fort et son parc accueillent une clientèle principalement composée de visiteurs régionaux (60 %), les excursionnistes et les touristes étrangers ne comptant que pour 11 % de la fréquentation.

Cette clientèle est également constituée d'aînés (23 %), de groupes familiaux (17 %), d'excursionnistes de tous genres (85 %) et d'habitues ayant déjà effectué au moins une visite au fort (67 %).

Selon la dernière étude sur la satisfaction des visiteurs disponible (2005), plus des trois quarts (77 %) des répondants désirent une amélioration de certains produits offerts par le Fort-Chambly. Parmi les personnes s'étant exprimées, 41 % de l'échantillon souhaite que le site soit doté d'un plus grand nombre de bancs, de poubelles, de fleurs et de tables à pique-nique; 18 % des visiteurs aimeraient que les expositions et le contenu de la visite soient bonifiés; 15 % trouvent l'offre de stationnement inadéquate; et 14 % déplorent l'inefficacité du programme de signalisation⁴. Le marché potentiel global de visiteurs n'a pas été mesuré.



Le fort de Chambly et la marina
Parcs Canada / B. Pratt

3. 2003 : 2 569 visiteurs; 2004 : 3 113 visiteurs; 2005 : 2 524 visiteurs.

4. Parcs Canada, *Étude sur la satisfaction des visiteurs – lieu historique national du Canada du Fort-Chambly*, Marketing et Affaires du programme, Québec, 2005.

2. L'intégrité commémorative du lieu

L'intégrité commémorative d'un lieu historique national figure parmi les objectifs fondamentaux de Parcs Canada. L'expression « intégrité commémorative » désigne l'état ou le caractère global d'un lieu historique national. On dit qu'un lieu historique national possède une intégrité commémorative lorsque :

- Les ressources directement liées aux motifs qui justifient la désignation à titre de lieu historique national ne sont pas endommagées ou menacées;
- les motifs qui justifient la désignation à titre de lieu historique national sont efficacement communiqués au public;
- les valeurs patrimoniales du lieu (y compris celles qui ne sont pas liées aux motifs de la désignation à titre de lieu historique national) sont respectées dans toute décision ou action ayant une incidence sur le lieu⁵.

2.1 Les objectifs de Parcs Canada

À titre d'agence du gouvernement fédéral responsable de préserver et de mettre en valeur le patrimoine historique et culturel du pays, Parcs Canada a notamment pour mandat de :

- **Favoriser la connaissance et l'appréciation de l'histoire du Canada grâce à un programme national de commémoration historique;**
- **Assurer l'intégrité commémorative des lieux historiques nationaux administrés par Parcs Canada et, à cette fin,**

les protéger et les mettre en valeur pour le bénéfice, l'éducation et la jouissance des générations actuelles et futures, avec tous les égards que mérite l'héritage précieux et irremplaçable que représentent ces lieux et leurs ressources;

- **Encourager et appuyer les initiatives visant la protection et la mise en valeur d'endroits d'importance historique nationale qui ne sont pas administrés par Parcs Canada⁶.**

Parcs Canada doit veiller à l'usage judicieux des lieux historiques nationaux de telle sorte que leur utilisation ne nuise pas à la protection des ressources patrimoniales. De concert avec les groupes et les citoyens intéressés, Parcs Canada doit promouvoir la compréhension, l'appréciation et la jouissance des valeurs patrimoniales associées aux lieux historiques qui lui sont confiés.

À cet égard, la *Politique sur les lieux historiques* précise les principes directeurs suivants :

- commémorer le patrimoine national digne d'intérêt en réservant : au ministre de l'Environnement, la responsabilité de la mise en œuvre du programme national et de l'approbation des désignations d'importance; à la Commission des lieux et monuments historiques du Canada, un rôle de conseiller auprès du ministre et de planificateur des politiques du programme national de désignation; et à Parcs Canada, le rôle de responsable de la gestion du même programme;

5. Parcs Canada, *Guide de rédaction des énoncés d'intégrité commémorative*, Sa Majesté la reine du chef du Canada, 2002.

6. Parcs Canada, « Politique sur les lieux historiques nationaux », *Principes directeurs et politiques de gestion de Parcs Canada*, p. 73.

-
- commémorer le patrimoine national digne d'intérêt en fonction d'une définition précise des champs de l'histoire humaine éligibles à une commémoration et des moyens propres à véhiculer le mieux une désignation et son esprit;
 - orienter la gestion des lieux historiques en fonction des impératifs de protection de mise en valeur et d'utilisation appropriée des ressources culturelles et naturelles;
 - protéger les ressources culturelles relevant de Parcs Canada, conformément à la *Politique sur la gestion des ressources culturelles*, soit en adhérant à des principes de valeur, d'intérêt du public, de compréhension, de respect et d'intégrité;
 - favoriser des utilisations appropriées et compatibles afin de contribuer à la jouissance et à l'appréciation, par les visiteurs, des ressources d'un lieu historique, dans le respect des valeurs patrimoniales et de la sécurité du public;
 - coopérer avec les ministères, les groupes, les organismes et les citoyens motivés par la poursuite de tels objectifs;
 - encourager les gouvernements locaux et les autres organismes à tenir compte, dans leurs plans, leurs règlements et leurs programmes, de la protection de la valeur patrimoniale de paysages culturels associés aux lieux historiques⁷.



Campagne de fouille à la fin des années 1970
Parcs Canada

7. Parcs Canada, *Politique sur les lieux historiques nationaux*, p. 73-80.

Par ailleurs, afin de concrétiser son mandat, Parcs Canada a adopté une série d'objectifs stratégiques qui orienteront ses activités au cours des cinq à dix prochaines années. Parmi ces objectifs stratégiques, on note les suivants :

- Veiller au maintien de l'intégrité commémorative de ce lieu historique national.
- Sensibiliser la population canadienne et les visiteurs de l'étranger au patrimoine canadien de façon à ce qu'ils comprennent mieux la valeur de l'intégrité commémorative et apprécient davantage le réseau des lieux historiques nationaux, des parcs nationaux et des aires marines nationales de conservation du Canada.
- Offrir aux visiteurs des services propres à leur permettre de découvrir et d'apprécier ce lieu historique national tout en s'assurant que les impacts de la fréquentation du lieu seront maintenus à un niveau minimal.
- Améliorer la gestion de Parcs Canada en privilégiant en particulier un mode de gestion axé sur un processus décisionnel efficace et sur les résultats.
- Gérer les ressources humaines d'une manière judicieuse et propre à offrir à la main-d'œuvre de Parcs Canada, hautement qualifiée et représentative de la population canadienne, un milieu de travail stimulant.

Le respect de l'intégrité commémorative des lieux reconnus d'importance historique nationale figure donc parmi les objectifs fondamentaux de Parcs Canada. L'énoncé d'intégrité commémorative sert de guide pour la planification et la gestion de ces lieux. L'énoncé précise l'objectif de commémoration du lieu, décrit les ressources culturelles en présence, leur attribue une valeur et identifie les messages rattachés à l'importance historique nationale du lieu qui doivent être communiqués au public. L'énoncé d'intégrité commémorative fixe également des objectifs à atteindre en matière de protection des ressources culturelles et de communication

des messages associés à l'importance historique nationale du lieu. En somme, l'énoncé d'intégrité commémorative constitue un cadre de référence qui établit l'état désiré pour le lieu; l'écart constaté entre cet état souhaité et la situation existante permet de définir des mesures de gestion spécifiques pour la conservation et la mise en valeur du lieu.

2.2 L'objectif de commémoration

L'objectif de commémoration d'un lieu historique national définit ce qui doit être spécifiquement commémoré en ce lieu. Il est étroitement lié aux particularités qui ont permis à ce lieu d'être reconnu d'importance nationale et qui justifient, en somme, sa raison d'être au sein du réseau des lieux historiques nationaux du Canada.

Les motifs de la désignation du Fort-Chambly, figurant dans le procès-verbal de la réunion de la Commission des lieux et monuments historiques du Canada de juin 2005 sont :

- **Le Fort-Chambly est, de manière ininterrompue, une composante essentielle de l'infrastructure de défense du Canada sous les Régimes français et britannique;**
- **Le Fort-Chambly a joué un rôle défensif lors des conflits militaires survenus du XVII^e au XIX^e siècle (guerres iroquoises, guerres franco-anglaises, guerre d'indépendance américaine, guerre de 1812-1814, rébellions de 1837-1838).**

2.3 Le lieu désigné

L'expression « lieu désigné » s'applique à un lieu reconnu par le ministre de l'Environnement suivant la recommandation de la Commission des lieux et monuments historiques du Canada. Ce terme englobe un emplacement, un bâtiment ou un autre endroit d'intérêt ou d'importance nationale, y compris les bâtiments ou les ouvrages qui

sont d'intérêt national en raison de leur âge ou de leur architecture. Le lieu désigné est un emplacement géographiquement définissable et délimité. Les renseignements afférents à un lieu désigné donné sont tirés des procès-verbaux de la Commission.

Au Fort-Chambly, le lieu désigné est composé de la parcelle de terrain de l'ancien cadastre du Québec, no 1-21. Cette parcelle est maintenant intégrée au lot 2 346 332 du nouveau cadastre provincial (voir carte précédente). Le site identifié comprend essentiellement le fort. Fait à noter, une portion minime des deux bastions méridionaux est située hors des limites du lieu désigné. Outre le fort de Chambly, le site géré par Parcs Canada à Chambly préserve de nombreuses ressources culturelles, notamment des éléments du fort de bois de 1665, des vestiges des infrastructures militaires mises en place au cours des Régimes français et britannique (incluant un corps de garde acquis en 1971 par Parcs Canada), un cimetière militaire et une partie de la banlieue militaire du Fort-Chambly.



Exercice de tir donné devant public par un bénévole
Parcs Canada / A. Corbeil

2.4 Les messages d'importance historique nationale

Au fort de Chambly, les messages à communiquer au public canadien s'articulent en fonction de l'objectif de commémoration.

Les messages clés

- Reconnu une première fois par Champlain, en 1609, le site de Chambly, portage obligé, occupait déjà une position stratégique pour les Amérindiens, entre les rapides et le bassin du même nom.
- Depuis l'érection du premier fort au XVII^e siècle jusqu'au départ des troupes coloniales, deux siècles plus tard, Chambly et ses fortifications jouent un rôle clé dans la défense de la Nouvelle-France et de l'Amérique du Nord britannique.
- De 1665 à 1860, ce rôle clé se traduit par la construction successive de plusieurs ouvrages de fortifications : trois forts de bois; un fort de pierre; plusieurs casernes, logis des officiers, poudrières, corps de garde ou entrepôts; une chapelle militaire; une banlieue militaire et un champ de mars.
- Le rôle défensif exercé par Chambly est associé à la présence successive de troupes et de régiments français et britanniques et coloniaux, et par les traces de leur vie quotidienne.
- Les ouvrages défensifs de Chambly, qui témoignent des différentes techniques de fortification utilisées en Amérique du Nord du XVII^e siècle au XIX^e siècle, sont l'œuvre de plusieurs ingénieurs militaires français et britanniques.
- Le fort de Chambly est un lieu historique national du Canada, soit un lieu désigné par le gouvernement du Canada, en raison de son importance historique nationale.

Les messages d'appui

Le développement plus approfondi des messages clés, en accord avec la *Politique sur la gestion des ressources culturelles*, doit contribuer à un enrichissement de l'intégrité commémorative du lieu. Dans une telle perspective, les éléments suivants font partie intégrante des messages d'importance historique nationale à communiquer :

• **Les trois forts de bois**

- Les trois premiers forts sont des palissades de bois bastionnées. La cour intérieure est dotée, sauf exceptions, de quelques bâtiments destinés au casernement des officiers et des soldats.
- Le premier fort de Chambly est partie d'un premier réseau richelois de fortifications comprenant également les forts Richelieu (Sorel), Ste-Thérèse (Carignan) et Saint-Jean.
- L'érection, en 1665, du premier fort de Chambly est liée à la première guerre franco-iroquoise, menée par le régiment de Carignan-Salières, dépêché de France. Cet élément fortifié, également destiné à l'approvisionnement, permet de mener une guerre offensive en pays iroquois.
- Après 1683, le rétablissement du fort est rendu possible par l'arrivée des Compagnies Franches de la Marine et par les travaux de réhabilitation commandés par Frontenac. Le fort permet alors de mener une première guerre offensive en pays anglo-iroquois.
- À la suite de l'incendie du premier fort, une deuxième palissade est érigée sur le même site (1690-1702). En 1702, un nouvel incendie entraîne la construction d'une troisième palissade (1703-1709).

• **Le fort de pierre (1709-1711 – aujourd'hui)**

- L'érection d'un quatrième fort (en pierre) est liée aux guerres de succession d'Espagne et aux conflits franco-britanniques et anglo-américains de la Conquête, de la Révolution américaine, de la guerre de 1812 et des événements de 1837-1838.
- Le fort est carré et bastionné aux angles, et doté d'échauguettes, d'un pont-levis, de quatre corps de logis dotés accolés aux murs.
- Le fort de 1711 fait partie d'un réseau de fortifications qui comprendra notamment les forts de Saint-Jean, de l'Isle-aux-Noix (1759), de Montgomery (1817), de Saint-Frédéric/Crown Point (1759), de Carillon/Ticonderoga (1757) et William Henry (1757).
- Ce quatrième fort évoque l'engagement des milices coloniales et des alliés amérindiens dans les conflits opposant la France, la Grande-Bretagne et les États-Unis d'Amérique.
- Le fort est incendié dans le cadre de l'invasion de la province de Québec par les Américains (1775-1776).

• **Le complexe militaire britannique (1812-1860)**

- Le fort de Chambly est partie intégrante du complexe militaire britannique érigé à Chambly, au moment de la Guerre de 1812, pour défendre le Canada contre les Américains.
- Lors des événements de 1837-1838, le fort et le Complexe sont de nouveau utilisés pour des activités de bivouac et d'internement.



Un couple d'enfants initiés au maniement du canon
Parcs Canada / N. Rajotte

2.5 Les ressources qui symbolisent ou caractérisent l'importance nationale du lieu historique du Fort-de-Chambly⁸

Parcs Canada accorde une très grande importance aux ressources culturelles dont la valeur historique a motivé la désignation nationale d'un lieu. D'une façon générale, ces ressources sont celles associées à l'objectif de commémoration et sont dites de « niveau 1 » selon la *Politique sur la gestion des ressources culturelles*. Dans les lieux historiques nationaux, les ressources associées à l'objectif de commémoration peuvent prendre la forme d'éléments du paysage,

d'ouvrages de génie, de bâtiments anciens, de vestiges archéologiques, etc. Ces ressources sont :

- Les **vestiges et éléments architecturaux** associés au **fort de 1711**.
- Le corps de garde britannique.
- Les vestiges archéologiques des trois **palissades de bois** (1665-1709), du **fort de pierre** (1709 — aujourd'hui), du **complexe militaire britannique** (1763-1860), du **cimetière militaire** et de la **banlieue militaire** (le parc), de la **maison du commandant** et du premier **village français**⁹.
- Les éléments de la **collection archéologique** liés aux motifs qui justifient la désignation à titre de lieu historique national.

8. Les ressources culturelles directement liées à la désignation du fort à titre de lieu historique national et situées hors des limites désignées pour celui-ci, mais à l'intérieur de la portion de l'ancienne banlieue militaire administrée par Parcs Canada, sont concernées par ce paragraphe.

9. L'information de nature archéologique est tirée du document de travail suivant : Parcs Canada, *Fort-Chambly. Parc historique national. Plan directeur*, 1980, p. 19, 22-28.



Le centre d'interprétation du fort met aussi bien l'accent sur les ressources culturelles qui symbolisent l'importance nationale du site que sur celles liées de manière indirecte aux motifs qui ont justifié la désignation du lieu à titre de lieu historique national.

Parcs Canada / N. Rajotte

- Les éléments de la **collection ethnologique** liés aux motifs qui justifient la désignation à titre de lieu historique national.
- Les vestiges de niveau 1 situés ailleurs sur les terrains gérés par Parcs Canada.

2.6 Les ressources non liées aux motifs qui justifient la désignation à titre de lieu historique national¹⁰

Bien que de nombreuses ressources associées au Fort-Chambly n'aient pas été désignées d'importance historique nationale, celles-ci, dites de « niveau 2 », n'en revêtent

pas moins une signification historique évidente pour ce lieu historique national¹¹. Ces témoins sont :

- Les éléments paysagers contemporains (réseau routier, réseau électrique, signalisation, etc.).
- Les aménagements paysagers de type romantique imposés au tournant du XX^e siècle.
- Les éléments évoquant l'histoire des interventions *conservationnistes* de J.-O. Dion et de ses successeurs (« fantômes » des vestiges stabilisés par Dion, architecture du logis ouest; intervention sur les pierres de la porte d'entrée, etc.).

10. Une description plus détaillée de ces ressources culturelles est présentée à la section 1.3.

11. Parcs Canada, *Politique sur la gestion des ressources culturelles*, article 2.2.2.

-
- Les éléments évoquant l'histoire muséale du fort (artefacts et *ecofacts*, architecture du logis ouest, témoins ethnologiques, etc.).
 - Des restes animaux.
 - Les éléments de collections archéologique et ethnologique dissociés des objectifs de commémoration (témoins liés à la présence à Chambly, avant la construction du premier fort, de représentants des Autochtones; témoins de l'évolution matérielle du site et de la vie quotidienne au fort après son déclassement par le gouvernement canadien).
 - Les ressources de niveau 2 situées ailleurs sur le site géré par Parcs Canada comprennent des vestiges archéologiques et des ressources culturelles mobilières et immobilières dissociées des objectifs de commémoration, et un paysage champêtre d'esprit romantique postérieur au déclassement du fort.



L'aile de la chapelle vue de la cour intérieure
Parcs Canada / N. Rajotte

3. Analyse de la situation actuelle

Les principaux enjeux reliés à la mise en valeur du lieu historique national du Fort-Chambly découlent de la situation actuelle du lieu en rapport avec les objectifs et les orientations stratégiques de Parcs Canada.

3.1 Les enjeux relatifs au caractère patrimonial et à l'intégrité commémorative du lieu

Les nombreuses ressources culturelles du Fort-Chambly appartiennent aux catégories de niveau 1 (ressources reliées aux motifs qui justifient la désignation à titre de lieu historique national) et de niveau 2 (ressources non reliées aux mêmes motifs). Depuis la publication du premier plan directeur (1980) et la réouverture du fort (1983), le site n'a plus fait l'objet, sauf exceptions, de recherches historiques ou archéologiques susceptibles de mieux éclairer son histoire. La volonté affichée de revitaliser les activités et les programmes muséaux du site devrait rendre plus impérative la reprise d'un travail d'enquête historique, ethnologique et archéologique. Toujours dans le même contexte, les connaissances historiographiques associées au fort pourraient aussi être mises à jour de manière plus régulière.

Mieux renseignée sur la qualité du patrimoine qui lui est confié, la direction de l'unité de gestion de l'Ouest du Québec compte soumettre une nouvelle demande d'avis visant le fort de Chambly à la Commission des lieux et monuments historiques. Les objets d'étude proposés par ce document concerneraient plus particulièrement la définition de nouvelles limites pour le lieu historique national, la production de nouveaux objectifs de commémoration et la production d'un nouvel inventaire des ressources liées aux motifs qui justifient la désignation de ce site.

Les ressources suivantes sont considérées comme en **bon état** : le fort de pierre; le corps de garde britannique; certains vestiges archéologiques associés aux premiers forts de bois; les vestiges archéologiques du fort de pierre; les vestiges animaux; certains vestiges du complexe militaire britannique; certains vestiges paléohistoriques; les vestiges du *Fresh Air Home*; certains aménagements de J.-O. Dion; la collection ethnologique; la collection archéologique.

Les ressources suivantes sont considérées comme dans un état **passable** : certains vestiges associés aux premiers forts de bois.

L'état des ressources suivantes est **inconnu** : certains vestiges paléohistoriques; certains vestiges des premiers forts; certains vestiges du premier village de Chambly; certains vestiges du complexe militaire britannique; les vestiges du cimetière militaire; les vestiges associés à l'objectif de commémoration et situés à l'extérieur du lieu administré, tels le premier village français, un moulin, des casernes des Régimes français et britannique, des chemins et des sentiers.

La protection des ressources naturelles

Les activités de monitoring du couvert forestier et du ruisseau posent des défis au personnel de Parcs Canada. La reconstitution, même partielle, de la banlieue militaire influencera de manière importante la stratégie de coupe et de plantation à retenir pour le parc. Quant au ruisseau, son monitoring devrait contribuer à son maintien, à son intégrité et à la qualité de ses eaux.

Le défi de Parcs Canada et de ses partenaires sera de mettre en œuvre les stratégies nécessaires pour assurer l'inventaire, la conservation, la connaissance et la mise en valeur du patrimoine culturel du Fort-Chambly

le personnel de Parcs Canada, menacent peu ou pas le maintien de l'intégrité commémorative du lieu.

Le Fort-Chambly et l'ensemble du site géré par Parcs Canada sont dotés de services destinés aux visiteurs : espace vert, sentiers, tables de pique-nique, bancs, places de stationnement, kiosque d'accueil près du fort (inutilisé depuis quelques années). Lors de la tenue d'activités spéciales de grande envergure, ces services sont complétés par un ensemble d'équipements fournis par le promoteur. Les problèmes de stationnement et d'accès au site rencontrés lors des périodes d'affluence, la rareté des toilettes extérieures, le caractère retiré du parc après le coucher du soleil et les augmentations tarifaires (entrée au fort) demeurent les paramètres négatifs les plus souvent évoqués par la clientèle.

Compte tenu de notre méconnaissance des ressources culturelles toujours enfouies sous la banlieue militaire du fort, la création de nouveaux services ou activités sur le site pourrait nuire au maintien de l'intégrité commémorative de ces vestiges. La valorisation de l'expérience des visiteurs pourrait cependant profiter d'une bonification des infrastructures extra-muros ou de la mise sur pied de nouvelles activités publiques. Enfin, la croissance des services de type récréatif ne pourra se faire sans le financement de partenaires.

Le défi de Parcs Canada sera d'offrir, avec ses partenaires, une gamme d'activités enrichissant l'expérience culturelle des visiteurs du fort et de son parc, tout en assurant à ces derniers le confort attendu pour une participation à de telles activités.

3.3 Les enjeux de nature socio-économique

La future clientèle de Parcs Canada devrait être plus âgée, plus multiculturelle et plus instruite, et disposer de plus de temps de loisir. Parallèlement, l'Agence souhaite capter l'attention des jeunes et des nouveaux citoyens dans les centres urbains, afin de les amener à apprécier les lieux historiques nationaux du Canada. Dans ce contexte, Parcs Canada et le fort de Chambly pourraient connaître une mutation importante de leur clientèle et des attentes et des besoins de celle-ci.

Inséré dans le plus grand bassin de population du Québec, le Fort-Chambly est un des attraits récréotouristiques les plus structurants de la région montréalaise. Ce dernier est associé à un des produits d'appels touristiques clés de la région : le patrimoine et l'histoire¹². De concert avec les lieux historiques nationaux du Canal-de-Chambly, du Canal-de-Saint-Ours et du Fort-Lennox, la fortification de Chambly sera appelée à jouer un rôle clé dans le développement du futur corridor patrimonial international reliant le Richelieu et l'Hudson, et ce, grâce à une programmation variée¹³. Enfin, les retombées directes et indirectes, associées aux activités proposées par le fort contribuent au mieux-être socio-économique de la région. À titre d'exemple, la main d'œuvre du site provient presque exclusivement de la Montérégie.

La valeur économique associée au fort est également liée de près aux ententes commerciales et de services négociées avec les organismes du milieu, incluant notamment Les guides d'*Au pays de Chambly*, les municipalités riveraines et un certain nombre

12. Le groupe DBSF, *Association touristique régionale de la Montérégie, Plan stratégique de marketing 1997-2000*, 1996.

13. Anne Drost, Champlain-vallée du Richelieu, Fondation Québec Labrador, Une introduction aux corridors et aux rivières du patrimoine, revue *Patrimoine*, Fondation Héritage Canada, Volume II, numéro 4, automne 99, p. 26 à 28. Le corridor est constitué par le cour supérieur du fleuve Hudson, le lac George, le lac Champlain, la rivière Richelieu et les terres avoisinantes.

d'entreprises commerciales et communautaires. Afin de maintenir et d'améliorer l'offre de services du fort, tout en réduisant ses coûts d'exploitation, Parcs Canada souhaite générer de nouveaux revenus et créer de nouvelles alliances stratégiques avec les villes limitrophes, les groupes d'intérêt et les organismes bénévoles.

Du côté des revenus, les frais demandés pour la visite du fort (le centre d'interprétation) semblent avoir atteint un niveau qui ne permet plus guère d'augmentation, du moins tant que le programme muséal ne sera pas substantiellement amélioré. Compte tenu de la baisse continue du nombre de visiteurs payants, la croissance des revenus du fort devra passer par de nouvelles activités à définir. En ce qui a trait aux alliances, le travail poursuivi par les partenaires du site a permis à Parcs Canada de redéfinir les modalités de gestion du fort, tout en stimulant l'intérêt du milieu pour son patrimoine et le développement récréotouristique. La promotion de ce modèle de collaboration est devenue indispensable au maintien et au développement des services aux visiteurs. Cette nouvelle approche ne devra cependant nuire d'aucune manière au maintien de l'intégrité commémorative du site.

Le défi de Parcs Canada sera de générer de nouveaux revenus et de négocier de nouvelles ententes avec un certain nombre de partenaires afin de proposer aux visiteurs des activités et des services de qualité, tout en assurant le maintien de l'intégrité commémorative.

3.4 Les enjeux urbains, fonciers et immobiliers

Si les retombées récréotouristiques générées par le projet de revitalisation du fort de Chambly ont été presque immédiatement ressenties par la communauté chamblyenne,

l'impact de cette renaissance a mis plus de temps à s'inscrire dans le cadre urbain local, malgré la création du parc du fort. Depuis quelques années, cependant, la municipalité et divers promoteurs privés ont recherché à plusieurs reprises l'appui de Parcs Canada lorsque le moment est venu de concrétiser leurs projets de développement culturels, commerciaux, récréotouristiques et immobiliers.

À Chambly, les principaux projets associés au fort concernent :

- la gestion des problèmes de circulation automobile;
- le développement d'un lien piéton et cyclable sécuritaire entre le parc des ateliers et le secteur des écluses n^{os} 1, 2 et 3 du canal de Chambly;
- la mise sur pied d'activités et d'événements grand public;
- l'agrandissement des espaces verts fédéraux et municipaux entourant le fort par une acquisition « de gré à gré »;
- et, finalement, la création d'un nouveau complexe municipal à vocation récréotouristique.



Les programmes didactiques illustrent la vie quotidienne des populations du fort et de ses alentours.

Parcs Canada / N. Rajotte

La municipalité souhaite doter ce complexe d'un pavillon d'accueil et de services conçus en vue d'une utilisation annuelle (et comprenant un hall d'accueil et d'information exploité par la Ville de Chambly), des installations sanitaires publiques, des aires de services spécifiques destinées aux usagers des berges (piétons, cyclistes, patineurs) et un centre d'interprétation.

Le défi de Parcs Canada sera de rechercher un juste équilibre entre la satisfaction des attentes des partenaires, qui souhaitent associer le fort à leurs projets de développement, et la nécessité de renforcer l'image patrimoniale du lieu et d'offrir aux visiteurs des activités culturelles et récréatives de qualité, et un site agréable et fonctionnel.

3.5 Les projets d'aménagement associés au premier plan directeur¹⁴

Le premier plan directeur du site proposait une gamme d'orientations. Les lignes qui suivent dressent un bilan des projets d'aménagement non complétés, reportés et abandonnés :

- **Projets d'aménagement non complétés ou en cours** :

Pour protéger les ressources culturelles et naturelles, Parcs Canada prévoyait :

- poursuivre le programme d'acquisition de gré à gré de propriétés situées entre les limites de ce parc et la rue Bourgogne (avec la collaboration de la ville de Chambly).

Pour offrir une expérience enrichissante, Parcs Canada prévoyait :

- mettre sur pied et réaliser un programme de recherche portant sur les visiteurs et leur fréquentation.

Pour mieux travailler ensemble, et afin d'offrir une expérience enrichissante, Parcs Canada prévoyait :

- participer à la création d'un couloir patrimonial et récréotouristique international;
- développer de nouvelles sources de revenus permettant d'améliorer les activités et les services.

- **Projets d'aménagement reportés** :

Pour protéger les ressources culturelles et naturelles, Parcs Canada prévoyait :

- concevoir et réaliser un inventaire des ressources culturelles du site en ciblant plus particulièrement les vestiges archéologiques du village français et du complexe militaire britannique.

Pour faire connaître l'histoire du lieu, Parcs Canada prévoyait :

- concevoir et offrir un programme interprétatif à l'extérieur du fort et qui serait associé au village français et au complexe militaire britannique.

Pour offrir une expérience enrichissante, Parcs Canada prévoyait :

- après la création du terrain de stationnement n° 1 (près du cimetière militaire), mettre fin aux activités du terrain de stationnement temporaire ou n° 2 (près du corps de garde). Cette fermeture permettra la mise en valeur des vestiges de l'ancien village français.

14. Parcs Canada, *Fort Chambly. Parc Historique National. Plan directeur*, 1980.

- **Projets d'aménagement abandonnés :**
Pour offrir une expérience enrichissante, Parcs Canada prévoyait :
 - doter le site d'un quai d'amarrage destiné à l'accueil des plaisanciers et des croisiéristes.



Bien que la fréquentation du fort proprement dit ait diminué de manière substantielle depuis quelques années, la clientèle scolaire est demeurée fidèle aux activités intra-muros.
Parcs Canada / N. Rajotte

3.6 Les enjeux associés à l'administration et aux opérations

Développement durable

Le gouvernement du Canada s'est engagé envers l'objectif du développement durable. Il œuvre à prévenir la pollution et à protéger l'environnement dans l'exercice de ses fonctions. L'Agence Parcs Canada est l'une des agences visées par l'initiative *Développement durable dans les opérations gouvernementales* et est tenue de préparer des stratégies de développement durable. Ces stratégies ont pour objectif d'assurer que les ministères et les organismes concernés tiennent systématiquement compte de considérations d'ordre environnemental, économique et social dans leurs processus décisionnels. L'Agence Parcs Canada doit maintenant rendre compte au Parlement des efforts qu'elle a déployés pour assumer ses responsabilités environnementales.

Parcs Canada est chef de file dans la gérance des ressources naturelles et culturelles. Les intervenants et le public le reconnaissent et s'attendent à ce que les activités et les installations soient gérées de façon à ne compromettre aucune ressource. L'Agence a donc une responsabilité spéciale dans son mode de gestion des installations des parcs et des lieux historiques, des collectivités entourant les parcs et des activités commerciales.

L'unité de gestion de l'Ouest du Québec possède un système de gestion de l'environnement où certaines des mesures préconisées s'appliquent au lieu historique du Fort-Chambly.

Lieu historique national du Canada du
Fort-Chambly

CONCEPT D'AMÉNAGEMENT

- | | | | |
|---|-------------------------------------|---|-----------------------------------|
|  | Limites du lieu historique national |  | Centre d'interprétation |
|  | Propriété de Parcs Canada |  | Pavillon d'accueil et de services |
|  | Propriétés à acquérir de gré à gré |  | Stationnement |
|  | Bâtiments patrimoniaux |  | Aires interprétatives |
|  | Bâtiments militaires disparus |  | Pique-nique |
| | |  | Amarrage de séjour |
| | |  | Croisières thématiques |
| | |  | Site archéologique |



4. Énoncé de vision

La vision esquissée dans les pages suivantes reflète l'orientation générale que Parcs Canada et ses partenaires proposent à moyen et à long terme pour le fort de Chambly :

- Les ressources culturelles (paysages, milieux écologiques, biens mobiliers, immobiliers, archéologiques et ethnologiques) seront protégées et documentées et présenteront une intégrité commémorative optimale; ces ressources évoqueront certaines facettes de l'histoire militaire canadienne liées aux infrastructures coloniales de défense et au rôle défensif associé au fort lors des conflits militaires survenus du XVII^e au XIX^e siècle¹⁵.
- Des modalités de fonctionnement et de collaboration avec les propriétaires concernés seront élaborées, en vue de la protection et de la mise en valeur des ressources culturelles liées au fort, mais situées hors de la propriété de Parcs Canada.
- Un nombre toujours croissant d'excursionnistes et de touristes seront attirés par la perspective d'une expérience de visite inoubliable grâce à un paysage distinctif et à la qualité du personnel et des moyens de diffusion; la programmation d'activités de communication réservées aux personnes ne pouvant visiter le lieu sera remarquable; les caractéristiques, les attentes et les besoins des clientèles seront connus.
- Des activités régionales d'envergure organisées par Parcs Canada et ses partenaires seront présentées; elles contribueront au développement de nouveaux produits touristiques et d'un milieu de vie de qualité, tout en faisant du lieu historique un chef de file en matière de protection du patrimoine et de diffusion des connaissances.
- Avec la collaboration des lieux historiques nationaux du Canal-de-Saint-Ours, du Canal-de-Chambly, du Fort-Lennox et des partenaires locaux et régionaux, le Fort-Chambly fera la promotion de la création du corridor patrimonial international Richelieu/Champlain et collaborera au développement et à la prestation de ses activités.
- Les ressources culturelles seront conservées, entretenues et administrées dans le respect des principes du développement durable.
- La communauté environnante éprouvera une fierté accrue à l'égard de ce lieu historique, ce qui aidera à assurer sa protection, sa mise en valeur et la diffusion de ses qualités particulières; l'identité nationale des Canadiennes et des Canadiens souhaitant découvrir ce joyau du patrimoine sera affermie.

15. Les ressources culturelles directement liées à la désignation du fort à titre de lieu historique national et situées hors des limites désignées pour celui-ci, mais à l'intérieur de la portion de l'ancienne banlieue militaire administrée par Parcs Canada, sont concernées par ce paragraphe.

5. Problématiques, orientations et mesures de gestion

Au cours des années qui viennent, Parcs Canada s'efforcera, à partir de son budget ou par le biais d'ententes de partenariat, de réaliser les mesures de gestion qui suivent. Bien qu'il s'agisse d'un plan directeur d'une portée de cinq ans, celui-ci s'inscrit à l'intérieur d'une vision qui s'étend sur un horizon de quinze ans. Les mesures qui suivent sont divisées en deux sous-groupes : les mesures en **grisé** sont celles auxquelles Parcs Canada souhaite accorder la priorité au cours des cinq prochaines années; les mesures sur fond **blanc** sont celles dont la concrétisation est envisagée à plus long terme, lorsque les ressources financières requises seront disponibles.

Le plan directeur s'articule autour des idées directrices suivantes :

- Restaurer l'intégrité commémorative et l'image patrimoniale du fort par la mise sur pied d'une stratégie d'inventaire, de documentation et de conservation des ressources (connues ou présumées) mobilières et immobilières, archéologiques et ethnologiques, et par un programme de gestion des biens immobiliers.
- Maintenir et développer des partenariats structurants.
- Mettre sur pied une stratégie de communication des objectifs de commémoration du site.
- Développer de nouvelles sources de revenus.

Les partenaires liés aux orientations qui suivent et auxquelles sont associés des travaux de génie, d'architecture, de recyclage et de maintenance devront s'engager à respecter

les normes formulées dans les *Normes et lignes directrices pour la conservation des lieux patrimoniaux au Canada*.

5.1 La conservation et la mise en valeur du paysage significatif

Les considérations

Le paysage significatif du fort de Chambly et de sa banlieue militaire témoigne de son évolution et contribue à la compréhension de son importance historique. Les valeurs patrimoniales résident ici dans les interrelations observées entre les composantes clés de ce paysage (le Richelieu, le bassin, les rapides, les îlots, la ville, la banlieue militaire, le fort, le corps de garde, etc.)

Certains services et certaines activités récréatives altèrent la lisibilité du paysage du fort. Dans ce contexte, la faisabilité des nouveaux projets et des nouvelles activités associés au lieu sera conditionnelle à la conservation et à la mise en valeur du paysage distinctif.

La conservation et la mise en valeur du paysage significatif du fort et de sa banlieue militaire contribuent au maintien de l'intégrité commémorative du site et à la création d'un climat propice à stimuler la revitalisation urbaine.

Les orientations proposées

- 1 – Élaborer un inventaire in situ des éléments significatifs du paysage dans les secteurs devant faire l'objet de projets de conservation, de développement ou d'aménagement.

- 2 – Élaborer et instaurer un programme de gestion du site et de son paysage prenant en considération l'intégrité commémorative du lieu, les vues à préserver, le couvert forestier de son parc, les besoins associés aux activités récréotouristiques annuelles et les projets de développement promus par la municipalité.

5.2 La préservation et la mise en valeur des ressources culturelles

Les considérations

Les vestiges et les bâtiments significatifs du lieu historique national du Fort-Chambly et de sa banlieue militaire constituent un ensemble patrimonial représentatif d'une période marquante de l'histoire canadienne.



Au fort de Chambly, la communication des objets de commémoration peut prendre bien des formes.
Parcs Canada / N. Rajotte

Les ressources culturelles du fort sont plus particulièrement regroupées sur le site du fort de pierre et sous la forme de vestiges archéologiques dans le parc du fort. Sauf exceptions, la totalité de ces ouvrages et de ces objets est placée sous la responsabilité de Parcs Canada. L'identification de certains de ces vestiges reste à faire (occupations paléohistoriques, trois premiers forts de bois, premier village français, banlieue militaire, complexe militaire britannique, cimetière militaire et système routier).

Compte tenu de la richesse des vestiges immobiliers associés au fort, la direction de l'unité de gestion de l'Ouest du Québec souhaite soumettre prochainement une nouvelle demande d'avis à la Commission des lieux et monuments historiques du Canada. Cette démarche concernerait plus spécifiquement la définition de nouvelles limites pour le lieu historique national, la production de nouveaux objets de commémoration et la production d'un nouvel inventaire des ressources liées aux motifs qui justifient la désignation.

Le maintien de l'intégrité commémorative du site ne sera assuré que lorsque Parcs Canada aura pris les mesures nécessaires pour assurer l'inventaire et la conservation des collections et des vestiges archéologiques et ethnologiques associés au site. Le maintien de cette intégrité passe également par un encadrement professionnel des activités récréatives ou spéciales tenues sur les terrains du parc, et ce, en accord avec l'esprit et la lettre de la *Politique sur la gestion des ressources culturelles* de Parcs Canada. Enfin, advenant un élargissement de l'aire du lieu désigné englobant le territoire de l'ancienne banlieue militaire, Parcs Canada compte appuyer le travail de conservation de ses partenaires publics et privés.

Les orientations proposées

- 3 – Soumettre à la Commission des lieux et monuments historiques du Canada un nouveau dossier de désignation proposant de faire coïncider les nouvelles limites du lieu historique national

du Fort-Chambly avec celles de l'ancienne banlieue militaire franco-britannique.

- 4 – Doter le fort d'un programme d'encadrement des projets d'aménagement, d'architecture et de design fidèle à l'esprit du lieu, aux énoncés du plan directeur et de l'intégrité commémorative, aux préceptes du développement durable et aux politiques et réglementations en vigueur.
- 5 – Compléter l'inventaire des ressources ethnologiques et archéologiques associées au site (notamment dans les secteurs du village français, du complexe militaire et du cimetière).
- 6 – Mettre en place un programme de conservation et d'entretien pour l'ensemble des édifices et des artefacts en réserve sur le site ou au Centre de services de Québec.
- 7 – Poursuivre, en collaboration avec la municipalité, le programme d'acquisition de gré à gré de propriétés.
- 8 – Appuyer les partenaires responsables de la gestion de ressources culturelles liées au fort – mais situées à l'extérieur de la propriété de Parcs Canada – dans leur travail d'inventaire et de conservation de ces ressources.

5.3 La communication des messages et des valeurs patrimoniales du lieu

Les considérations

La communication des messages et des valeurs patrimoniales des lieux historiques nationaux constitue l'un des deux mandats clés de Parcs Canada. L'interprétation y est utilisée en tant que processus de communication visant à donner aux visiteurs une explication ou encore une signification à des

personnages ou des événements du passé, à l'aide d'expériences, d'objets et de médias appropriés. Ce programme de communication cible toutes les catégories de visiteurs et diffuse des éléments de message variés (les étapes clés de l'histoire du site, mais en insistant plus spécifiquement sur la période du Régime français). De même, il faut associer les programmes interprétatifs des quatre lieux historiques nationaux de Parcs Canada sis le long du Richelieu afin de maximiser le travail de communication.

La répartition des objets de commémoration du site se fait entre le pourtour et l'enceinte du fort (interprétation des vestiges archéologiques et de l'architecture), dans le circuit muséal du fort et du corps de garde, dans la salle multifonctionnelle et à l'extérieur du fort (sur la plate-forme d'accueil et sur l'emplacement de l'ancien village français).

Le nombre de visiteurs payants accueilli par le centre d'interprétation du fort est en baisse constante depuis une décennie, et ce, malgré la qualité du produit offert et la mise sur pied par Parcs Canada et ses partenaires de plusieurs activités ou événements ponctuels grand public, tenus près du fort. La diminution des visiteurs intra-muros réduit le nombre de personnes susceptibles d'apprécier les motifs invoqués pour justifier l'importance historique nationale du lieu. L'expérience de visite devient surtout récréative.

Les objets de commémoration et les ressources culturelles moins susceptibles d'être présentés au public sont les vestiges archéologiques et paléohistoriques présumés (premier fort de bois, village français, banlieue militaire, deuxième et troisième forts, complexe militaire britannique, cimetière militaire et système routier), de même que les objets de commémoration associés au Régime britannique. Ces derniers sont présentés au corps de garde britannique.

Le travail de communication des objets de commémoration du site est assuré par un site Internet, la diffusion de communiqués et de

dépliants, un service d'accueil saisonnier, la distribution de matériel promotionnel, l'offre d'activités interprétatives et une participation aux campagnes de promotion.

Si le parc du fort est accessible en tout temps aux visiteurs, l'accès au fort et à son centre d'interprétation n'est possible qu'au printemps, en été et en automne. Durant cette période, le personnel du lieu accueille le grand public, la clientèle scolaire, les groupes d'adultes et les groupes récréotouristiques.

La Ville de Chambly étudie la faisabilité de l'implantation en milieu chamblyen d'un centre d'information et d'interprétation.

Les orientations proposées

9 – Communiquer d'ici 5 ans à 10 % de visiteurs supplémentaires venus sur le site pour pratiquer une activité récréative (toutes clientèles confondues) les messages d'importance historique nationale, les messages contextuels et le positionnement du site dans les réseaux national et régional du patrimoine¹⁶.

10 – Développer un bilan historiographique associé aux objets de commémoration.

11 – Développer un programme de recherche destiné à mieux faire connaître certaines thématiques clés.

12 – Évaluer la pertinence, l'efficacité, l'efficience, la réception par le public et les modes de diffusion des activités mises sur pied afin d'assurer la transmission des objets de commémoration et des messages contextuels, et ce, en concordance avec l'énoncé d'intégrité commémorative.

13 – Actualiser le concept d'interprétation du site en concordance avec l'énoncé d'intégrité commémorative et en prenant, notamment, en considération la réforme pédagogique provinciale et ses attentes et ses besoins, les programmes d'animation associés au lieu, la mise en valeur du secteur de l'ancien village français et un éventuel retour de certaines pièces des collections liées au fort.



Le parc du fort est doté d'un couvert forestier très apprécié des promeneurs, tout comme des organisateurs d'activités spéciales.

Les artistes sur le champ

16. Le dernier plan d'entreprise de Parcs Canada suggérait les orientations suivantes : – maintenir à 80 % la participation des visiteurs à une activité d'apprentissage ayant un rapport avec le patrimoine naturel ou culturel des lieux historiques nationaux; – veiller à ce que 85 % des visiteurs soient satisfaits et 50 % très satisfaits des programmes de mise en valeur du patrimoine sur place; – veiller à ce que 75 % des visiteurs comprennent l'importance des lieux historiques nationaux; les Canadiennes et les Canadiens, les visiteurs et les intervenants appuient activement la protection de l'intégrité des lieux historiques nationaux (*Agence Parcs Canada, Plan d'entreprise 2005-2006 à 2009-2010, 2005*).

-
- 14 – Mettre en place le programme de réhabilitation et de rafraîchissement des expositions et des autres activités ou outils interprétatifs, en conformité avec le plan d'interprétation du site.
 - 15 – Entretenir les plaques et les stèles commémoratives de la Commission des lieux et monuments historiques sur le site géré par Parcs Canada.
 - 8 – (voir 5.2) Appuyer les partenaires responsables de la gestion de ressources culturelles liées au fort, mais situées à l'extérieur de la propriété de Parcs Canada, dans leur travail de mise en valeur de ces ressources.

5.4 La conservation et la mise en valeur des lieux historiques nationaux du Canada associés à la même région et liés par une thématique semblable

Les considérations

La région immédiate du fort de Chambly abrite deux autres lieux historiques administrés et gérés par Parcs Canada (Canal-de-Chambly et Fort-Lennox) et une dizaine de lieux, d'événements et de personnages d'importance historique nationale liés par une thématique directe ou indirecte au lieu historique national Fort-Chambly¹⁷.

Les lieux de commémoration sont facilement accessibles à partir du fort et ils offrent un riche potentiel de valorisation.

Ces ressources sont administrées par des partenaires de tous genres.

Les orientations proposées

- 16 – Sensibiliser les propriétaires et le public à l'intérêt patrimonial de ces biens mobiliers ou immobiliers et les encourager à assurer la protection et la mise en valeur de ces ressources.
- 17 – Collaborer avec les propriétaires de ces lieux afin de rendre disponibles les messages d'importance historique nationale et les messages contextuels, et ce, pour chacune des clientèles de ces sites.

5.5 La conservation des ressources naturelles et la gestion de l'environnement

Les considérations

Le fort de Chambly, sa banlieue militaire et son parc ombragé sont logés au cœur même de la ville du même nom, sur la rive gauche du Richelieu. La végétation arbustive du parc est constituée presque exclusivement d'individus ornementaux en plantation (érable à Giguère, érable argenté, peuplier à feuilles deltoïdes, orme d'Amérique, marronnier d'Inde, tulipier de Virginie, bouleau pleureur et physocarbe à feuilles d'obier). Dans l'ensemble, le boisé est sain et ce cadre verdoyant et paisible, d'esprit romantique, est apprécié pour la pratique d'activités récréatives douces. Il évoque la banlieue militaire du fort transformée, au cours du siècle dernier, en un jardin d'esprit romantique.

La faune terrestre est caractérisée par la présence d'espèces vivant en marge des établissements humains (moineaux, pigeons, écureuils, etc.). Les eaux du ruisseau atten-

17. Albani, Emma Lajeunesse Gye dite, Chambly; Chemin de Chambly, Saint-Hubert; Église anglicane St. Stephen, Chambly; Fort Saint-Jean, Saint-Jean-sur-Richelieu; Fort Sainte-Thérèse, Carignan; Gare du Grand Tronc à Saint-Jean-d'Iberville, Saint-Jean-sur-Richelieu; Maison de Salaberry, Chambly; Premier chemin de fer au Canada, Saint-Jean-sur-Richelieu.

au fort sont plus ou moins polluées par les rejets pluviaux et urbains. La faune ichthyologique du ruisseau est pour ainsi dire inexistante, mais celle de la rivière est variée et accueille notamment une espèce en danger, le chevalier cuirvé.

Les orientations proposées

2 – (voir 5.1) Élaborer et instaurer un programme de gestion du site et de son paysage prenant en considération l'intégrité commémorative de ceux-ci, leur patrimoine écologique, les besoins associés aux activités récréotouristiques annuelles, les vues à préserver et les projets de développement promus par les partenaires.

18 – Mettre à jour et exécuter le plan de gestion environnementale du lieu.

5.6 La fréquentation du lieu historique national du Canada du Fort-Chambly et de ses composantes

Les considérations

Au cours de la dernière décennie (1996 à 2005), l'achalandage total du fort de Chambly et de son parc a diminué de 16 %, passant de 165 300 visites en 1996 à 138 800 pour la saison 2005. Une diminution permanente du nombre de jours d'ouverture, le succès relatif de certaines activités spéciales, l'augmentation – trois années consécutives – des frais d'accès associés à la visite des expositions du fort et le maintien d'un programme muséographique vieillissant sont les facteurs le plus couramment évoqués pour expliquer cette baisse. Heureusement, les activités spéciales les plus populaires attirent sur le site, bon an mal an, entre le tiers et la moitié des visiteurs.

L'achalandage de l'exposition permanente du fort est également en baisse depuis les six dernières années. Celui-ci est, en effet, passé

de 38 497 visites en 2000 à 25 447 en 2005, soit une baisse de 34 %. En 2005, le nombre de visites payantes au fort ne constitue plus que 18 % de la fréquentation totale du fort et du parc du fort. Cette baisse affecte surtout la clientèle grand public et les visites en groupe. Pour sa part, l'exposition du corps de garde britannique attire environ 3 000 visiteurs par année, avec pour conséquence que seule une infime partie des personnes fréquentant le fort et son parc entrent en contact avec le volet commémoratif associé à cette section du lieu.

Au tournant du XXI^e siècle, le fort et son parc accueillent une clientèle principalement composée de visiteurs régionaux (60 %), les excursionnistes et touristes étrangers ne comptant que pour 11 % de la fréquentation. Cette clientèle est également constituée d'aînés (23 %), de groupes familiaux (17 %), d'excursionnistes de tous genres (85 %) et d'habitues ayant déjà effectué au moins une visite au fort (67 %). Bref, la diffusion des objets de commémoration rejoint très peu de visiteurs.

Selon la dernière étude sur la satisfaction des visiteurs disponible (2005), plus des trois quarts (77 %) des répondants désirent une amélioration de certains produits offerts par le Fort-Chambly. Parmi les personnes s'étant exprimées, 41 % de l'échantillon souhaite que le site soit doté d'un plus grand nombre de bancs, de poubelles, de fleurs, de tables à pique-nique et de toilettes; 18 % des visiteurs aimeraient que les expositions et le contenu de la visite soient bonifiés; 15 % trouvent l'offre de stationnement inadéquate; et 14 % déplorent l'inefficacité du programme de signalisation. Le marché potentiel global de visiteurs n'a pas été mesuré. Le stationnement pose plus particulièrement problème durant l'été, les fins de semaine et lors de la tenue d'activités spéciales. Les bouchons observés sont principalement dus au nombre trop restreint de cases de stationnement près du fort.

La fréquentation du site devrait connaître une hausse non encore mesurée avec la création d'un corridor patrimonial international Richelieu-Champlain.

Les orientations proposées

19 – Afin d’assurer le respect de l’intégrité commémorative du site, communiquer les objets de conservation et de mise en valeur de la *Politique sur les lieux historiques nationaux* aux partenaires et aux visiteurs venus gérer ou pratiquer des activités à caractère récréotouristique.

20 – Dresser un inventaire des besoins et des attentes du public visiteur en ce qui a trait aux services à caractère récréotouristique offerts par le fort et par le parc du fort (toilettes, mobilier urbain, etc.).

21 – Dans le respect de l’intégrité commémorative du site et de la mission de Parcs Canada, favoriser l’éclosion de partenariats destinés à doter le fort et le parc du fort de certains services de base réputés essentiels à la poursuite d’activités récréotouristiques ponctuelles ou permanentes.

22 – Avec la collaboration de la Ville de Chambly, dresser un inventaire des besoins et des attentes du public visiteur en ce qui a trait au stationnement et le gérer de manière à mieux répondre aux besoins identifiés; au moment opportun, fermer le stationnement provisoire sis près du corps de garde.

23 – Pour chacun des segments de clientèle actuelle ou potentielle, rendre disponible l’information relative aux services et activités culturelles et récréatives – sur place, par le courrier ou l’Internet – (horaire, calendrier, stationnement, visites commentées).

24 – Poursuivre la mise en place du programme de signalétique, d’orientation et d’information.

25 – Mettre sur pied et réaliser un programme de recherche annuel et quinquennal portant sur les visiteurs, leurs besoins et leurs attentes, de même que sur leur fréquentation.



Depuis trente ans, les plongeurs de la Grenouille en fête rappellent par leur simple présence la popularité du fort et de son parc.
La Grenouille en fête

5.7 L’aménagement du site et les pôles d’intervention

Les considérations

L’établissement de **principes directeurs** et de **critères de design** a pour but d’orienter la conception des structures, des aménagements et des équipements requis par ce plan, que ceux-ci soient réalisés par Parcs Canada ou par ses partenaires. Ces principes et critères concernent également la vocation des

principales aires d'activité, la hiérarchie des composantes structurantes et précisent l'organisation spatiale de ces dernières.

L'aménagement du parc encerclant le Fort-Chambly a pris en compte la plupart des recommandations inscrites dans le premier plan directeur. Les seules exceptions sont :

- le retard pris par l'extension des limites du site (acquisition de gré à gré de cinq propriétés);
- la construction d'une aire d'accueil et d'information récréotouristique près de l'entrée du fort;
- l'aménagement d'un quai pour accueillir les croisières, près de l'entrée du fort;
- l'aménagement d'une zone d'interprétation dans le secteur de l'ancien village français;
- l'augmentation suffisante du nombre de places de stationnement.

Les orientations proposées

4 – (voir 5.2) Doter le fort d'un programme d'encadrement des projets d'aménagement, d'architecture et de design fidèle à l'esprit du lieu, aux énoncés du plan directeur et de l'intégrité commémorative, aux préceptes du développement durable et aux politiques et réglementations en vigueur.

5.8 La gestion du site et le partenariat

Les considérations

La création d'alliances stratégiques est devenue essentielle à une gestion plus ouverte du réseau des parcs et au financement des activités tenues sur les sites confiés à l'Agence.

La gestion du Fort-Chambly est le fait de Parcs Canada, mais nécessite un engagement quotidien du public, des partenaires privilégiés et des groupes d'intérêt. Cet engagement prend habituellement la forme

d'une association coopérante, de la prestation conjointe d'activités et de services, et de la création par un tiers de services et d'activités accomplis par ce dernier. Enfin, ce partenariat concerne également une participation aux exercices de planification de l'Agence. Au Fort-Chambly, le réseautage tissé avec la communauté locale et régionale a permis la création d'outils et de services d'interprétation de qualité, l'émergence d'activités ponctuelles, à caractère thématique ou récréotouristique, de grande envergure et, enfin, la création d'un lien terrestre reliant les principaux attraits de la Ville.

Ce réseautage comprend : le programme de visites commentées offertes par les guides *Au Pays de Chambly*; l'organisme *Bassin en fête*; l'*Association touristique du Haut-Richelieu*; le comité Patrimoine et récréotourisme de *Développement Chambly inc.*; Développement économique du Québec; la *Société d'histoire de la seigneurie de Chambly*; la *Société de reconstitution historique du Québec (Milice Chambly)*; *Tourisme Montérégie*.

La réputation de Parcs Canada sert à rallier les acteurs des secteurs publics, privés et communautaires en vue de créer de nouvelles infrastructures et de nouvelles activités, notamment dans les domaines de la culture, de la récréation et du nautisme.

Les orientations proposées

21 – (voir 5.6) Dans le respect de l'intégrité commémorative du site et de la mission de Parcs Canada, favoriser l'éclosion de partenariats destinés à doter le fort et le parc du fort de certains services de base réputés essentiels à la poursuite d'activités récréotouristiques ponctuelles ou permanentes.

4 – (voir 5.2) Doter le fort d'un programme d'encadrement des projets d'aménagement, d'architecture et de design fidèle à l'esprit du lieu, aux énoncés du plan directeur et de l'intégrité

commémorative, aux préceptes du développement durable et aux politiques et réglementations en vigueur.

26 – En partenariat avec le milieu, poursuivre et intensifier les activités de commercialisation de Parcs Canada, tout en accordant la priorité aux clients déjà acquises et à certains segments ciblés de la clientèle potentielle (milieu scolaire, groupes culturels, etc.).

27 – Assurer le maintien de l'intégrité commémorative du fort et du parc du fort par la création d'un comité permanent de concertation avec le milieu.

28 – Dans le respect de l'intégrité commémorative du site et de la mission de Parcs Canada, mieux faire connaître les effets structurants et les retombées économiques associés aux infrastructures mises à la disposition des partenaires du Fort-Chambly.

29 – Avec la collaboration des lieux historiques nationaux du Canal-de-Saint-Ours, du Fort-Chambly et du Fort-Lennox, promouvoir la création du corridor patrimonial international Richelieu/Champlain; collaborer au développement et à la prestation de son programme d'activités incluant, notamment, celles qui seront liées aux célébrations des fêtes de Champlain en 2009.

30 – Étudier la faisabilité d'un projet de conversion du corps de garde britannique en un espace polyvalent accueillant des activités thématiques ou commerciales.

31 – Afin de mieux contrôler l'érosion du ruisseau et de la berge du fort, produire et mettre en place un programme de gestion des eaux et des rives.

24 – (voir 5.6) Poursuivre la mise en place du programme de signalétique, d'orientation et d'information.



La courtine ouest et les bastions nord-ouest et sud-ouest
Parcs Canada / N. Rajotte

5.9 La génération de revenus

Les considérations

Parcs Canada finance une partie de ses activités de conservation et de mise en valeur à même les revenus qu'elle génère. La tarification, élaborée en fonction du principe de « l'utilisateur-payeur », concerne un certain nombre d'activités et de services à recouvrement partiel (les visites commentées), intégral (certaines activités thématiques) ou supérieur (activités et événements spéciaux de grande envergure).

Les scénarios de recettes élaborés à ce jour indiquent que l'augmentation des revenus à venir ne permet qu'un recouvrement partiel des coûts rattachés aux activités et aux services offerts. Qui plus est, ces revenus ne comprennent pas les crédits nécessaires à la mise en valeur du caractère patrimonial du site et à la bonification des infrastructures, services et activités du fort.

L'érosion du nombre de visiteurs intra-muros (payants) diminue de manière significative les rentrées de fonds.

Compte tenu de la géographie du site, les visiteurs du fort de Chambly ne forment pas une clientèle captive. Néanmoins, la création sur les propriétés du fort de nouveaux produits, services et activités pourrait contribuer, en améliorant l'expérience de visite des visiteurs du parc, à la génération de nouveaux revenus.

L'Agence Parcs Canada demeure mal équipée en ressources financières et humaines pour mener des activités de commercialisation d'envergure.

Les orientations proposées

32 – Augmenter les revenus actuels du lieu et développer de nouvelles sources de revenus en mettant plus particulièrement l'accent sur les besoins de Parcs Canada et de ses partenaires et en mettant l'accent sur la tarification d'activités et de services ciblés.

6. Conclusion

Le plan directeur du Fort-Chambly se veut un guide stratégique d'une durée de quinze ans environ (avec révision à tous les cinq ans). Un budget et des plans de travail annuels encadreront la mise en œuvre de l'orientation de gestion proposée. Le directeur de l'unité de gestion de l'Ouest du Québec de Parcs Canada sera responsable de la mise en œuvre du plan. La présente proposition de plan directeur se veut une mise à jour du plan directeur de 1980.

Le plan directeur du lieu historique national du Fort-Chambly fournit des balises et des paramètres de gestion fondés sur la mission de Parcs Canada, en vue d'assurer la protection et la commémoration du lieu. Si certaines mesures ont pour but d'assurer l'intégrité commémorative du lieu, d'autres mesures sont également préconisées pour enrichir l'expérience de visite, offrir de meilleurs services aux visiteurs, accroître la fréquentation et la notoriété du lieu et réduire au minimum l'incidence environnementale des activités de Parcs Canada.

Il est évident que la réalisation des mesures de gestion proposées nécessitera un investissement qui pourrait être important. L'unité de gestion de l'Ouest du Québec entend financer l'ensemble des mesures proposées à partir des niveaux budgétaires actuels, de crédits supplémentaires ponctuels, des programmes existants dont elle pourrait bénéficier ou encore par le biais d'ententes de partenariat avec le milieu. Si, à court terme, l'unité de

gestion ne pouvait compter sur de telles sources de revenus, l'Agence devrait réaliser avec succès les principaux défis à long terme, lorsque les circonstances le permettront.

Les progrès réalisés dans la mise en œuvre du plan directeur seront communiqués à la population par l'entremise du *Rapport sur l'état des aires patrimoniales protégées* publié par l'Agence Parcs Canada et par d'autres mécanismes qui seront mis en place par l'unité de gestion de l'Ouest du Québec. Ce plan directeur sera révisé périodiquement et, dans le cadre de cet exercice, la population sera consultée sur les changements importants.

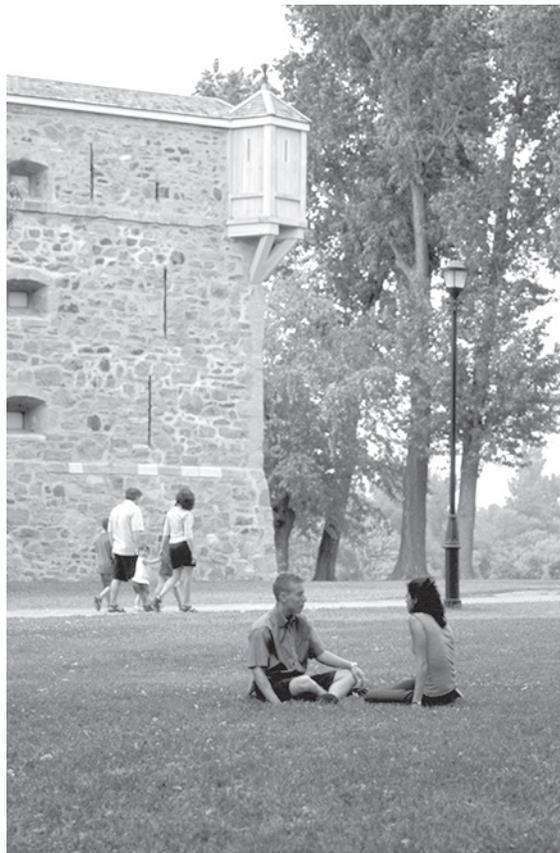
L'élaboration de ce concept a pris en compte les documents et éléments suivants :

- *Principes directeurs et politiques de gestion de Parcs Canada*;
- les orientations énoncées au plan directeur précédent;
- l'objectif de commémoration;
- les potentiels, les contraintes du site et les principaux enjeux;
- la vision d'avenir esquissée;
- les orientations proposées relativement à la conservation et à la mise en valeur des ressources, à l'utilisation et à la gestion du lieu;
- l'évolution du contexte régional, l'évolution des préoccupations municipales et les occasions de partenariat;

Sous réserve de l'obtention du financement requis et dans l'optique d'assurer d'abord l'intégrité commémorative du lieu, les mesures de gestion globales auxquelles Parcs Canada envisage d'accorder la priorité au cours des cinq prochaines années sont les suivantes :

- la consolidation de la vocation culturelle et récréotouristique du Fort-Chambly et de son parc.
- la consolidation des activités d'orientation et de communication des valeurs patrimoniales et de la prestation de services.
- la mise sur pied d'une stratégie d'inventaire, de documentation et de conservation des ressources mobilières et immobilières, archéologiques et ethnologiques.
- la restauration de l'intégrité commémorative du parc du fort par l'identification, la conservation et la mise en valeur des vestiges archéologiques abrités par ce site.
- le développement d'une stratégie de recapitalisation des actifs interprétatifs afin de mettre fin à l'érosion de la clientèle payante.
- la création d'une stratégie de communication des objectifs de commémoration du site misant sur la diffusion de celles-ci dans le parc, lors des activités spéciales et par la diffusion externe.

- la réalisation de ce concept s'échelonnera sur plusieurs années, sera tributaire de la disponibilité de ressources financières, exigera la collaboration de différents partenaires publics et privés, et la mise sur pied de nouvelles occasions d'affaires.



Le fort et son parc
Parcs Canada / N. Rajotte

7. Résumé de l'évaluation environnementale stratégique

Le plan directeur du lieu historique national du Canada du Fort-de-Chambly a fait l'objet d'une évaluation environnementale stratégique. Cette évaluation avait comme objectif d'examiner les effets des activités et des mesures de gestion proposées sur l'intégrité commémorative et la protection des ressources biophysiques du lieu.

Cette évaluation s'appuie sur la *Directive du Cabinet de 1999 sur l'évaluation environnementale des projets de politiques, de plans et de programmes*. Elle respecte les orientations des *Principes directeurs et politiques de gestion de Parcs Canada* (1994) et la *Directive de gestion 2.4.2 de Parcs Canada sur l'étude d'impact* (1998).

Une première vérification permet d'affirmer que le plan directeur est conforme à toutes les politiques de Parcs Canada et du gouvernement du Canada.

La portée de l'évaluation nous indique ce qui est inclus et ne l'est pas dans l'évaluation environnementale. Ceci définit par le fait même ses limites. Les limites spatiales retenues aux fins de cette évaluation sont celles du lieu désigné et du lieu administré. La sélection des limites temporelles s'étend sur le même horizon temporel que la vision du plan directeur de ce lieu historique soit quinze ans.

7.1 Évaluation des effets potentiels des activités et des mesures de gestion

L'analyse des sources de stress en relation avec les ressources culturelles et biophysiques permet de déterminer les effets sur les ressources patrimoniales. L'analyse démontre que la majorité des sources de stress potentielles sont sans impact pour les ressources culturelles et naturelles. Quelques-unes ont un impact faible.

Dans certains cas, l'exploitation du lieu historique pourrait menacer les ressources patrimoniales. Pour leur part, certaines mesures de gestion sont susceptibles d'engendrer des effets, et de ce fait, mériteraient une attention particulière. Dans le présent cas, ces mesures de gestion sont liées à la protection des ressources culturelles du lieu historique ou à sa mise en valeur. Les mesures d'atténuation proposées permettent d'atténuer certains effets négatifs par rapport à l'intégrité commémorative et la protection des ressources biophysiques.

Globalement, les analyses permettent de dire que le plan directeur a un rôle global positif sur l'intégrité commémorative du lieu historique national du Fort-Chambly.

7.2 Évaluation des effets cumulatifs potentiels des activités et des mesures de gestion du plan directeur

L'évaluation des effets cumulatifs s'appuie sur le principe que les effets combinés des impacts des différents projets et activités puissent donner lieu à des effets plus importants ou différents de ceux engendrés individuellement par ces projets et activités.

La vérification des effets résiduels du plan directeur permet de noter que peu d'impact résiduel devrait persister à la suite de la mise en application des mesures et des stratégies d'atténuation.

Pour ce qui est des conséquences globales de ce document en ce qui a trait aux effets cumulatifs, ils sont liés à la croissance de la fréquentation et à l'utilisation qui est faite du lieu.

7.3 Mesures d'atténuation pour éliminer ou minimiser les effets négatifs

Tout comme le plan directeur, l'atténuation des effets se fera à un niveau stratégique. Ces stratégies d'atténuation sont les suivantes :

- Appliquer le principe de précaution et la gestion adaptative pour le lieu désigné et le lieu administré, selon la stratégie de Parcs Canada quant à la protection de l'intégrité commémorative et la protection des ressources naturelles.
- Établir les stratégies d'atténuation pour minimiser les incidences sur les ressources culturelles et naturelles dans le cadre de la planification de projets ou d'activités découlant de la mise en œuvre du plan directeur. Elles seront établies par l'intermédiaire du processus d'évaluation environnementale.

- Mettre en place une stratégie pour la gestion environnementale qui tient systématiquement compte de considérations d'ordre environnemental quant aux programmes et aux opérations du lieu historique. Celui-ci adopte des pratiques environnementales saines et met en place un système de gestion de l'environnement qui lui permet de travailler continuellement à améliorer son rendement environnemental.

7.4 Conclusion

Les résultats de cette évaluation environnementale stratégique permettent de conclure que, sur la base des informations disponibles, le plan directeur est acceptable, sur le plan environnemental. Cet exercice a permis de prendre note que plan directeur du Fort-Chambly permet une mise à niveau et une amélioration de l'intégrité commémorative et la protection des ressources biophysiques. Plusieurs effets négatifs peuvent être atténués par l'application de stratégies et de mesures. Toutefois, cet examen stratégique a fait ressortir quelques préoccupations au plan de la protection des ressources culturelles et naturelles.

Les effets potentiels négatifs les plus préoccupants peuvent être atténués par l'application de mesures techniques connues ou d'autres moyens prouvés efficaces dans le passé. Des évaluations environnementales des projets devront être faites à une étape ultérieure de planification alors que suffisamment de détails quant à leur réalisation seront connus. Ces effets potentiels des opérations du lieu historique pourraient être contrôlés par une vérification environnementale des opérations.

Bibliographie

Études et rapports

Beudet, Pierre, *Les témoins archéologiques du Fort Chambly*, Ottawa, Lieux et parcs historiques nationaux. Service des parcs, Environnement Canada, 1989, coll. *Études en archéologie, architecture et histoire*, 125 p.

Blouin, Blouin et Associés, *Restauration du Fort Chambly : architecture : études préliminaires, rapport*, (Ottawa) : Ministère des Affaires indiennes et du Nord, Parcs Canada, Division du Génie et de l'Architecture, 1979, 43 feuillets.

Cinémanima Inc., *Concept d'exposition. Salle no 10. Lieu historique national du Canada du Fort-Chambly*, Québec, la Société, 2004, 73 p.

Cloutier-Nadeau, Céline, *Fort Chambly, travaux de restauration, 1980-1981 : interventions archéologiques*, Québec : Parcs Canada, 1981, 103 p.

Desjardins Marketing, *Élaboration d'un plan stratégique et d'action marketing. 1997-2000. Lieux historiques nationaux du District de Montréal*, Québec, Desjardins Marketing stratégique, mars 1997.

Dion, Solange, *Méthode d'estimation de la fréquentation au parc historique national Fort Chambly : rapport de recherche*, Québec, Parcs Canada, 1985, 35 p.

Gélinas, Cyrille, *Le fort de Chambly des origines à 1940*, Québec : Parcs Canada, 1983, 90 p.

Gélinas, Cyrille, *Le rôle du fort de Chambly dans le développement de la Nouvelle-France de 1665 à 1760*, Ottawa : Direction des lieux et des parcs historiques nationaux, Parcs Canada, 1983, 79 p.

Gosselin, Daniel (Parcs Canada), *Étude auprès des clientèles actuelles au lieu historique national du Fort-Chambly. Estimation de l'impact économique. 1995*, Québec, Parcs Canada, 1995, 12 p.

Lafrance, Marc, *Art militaire et technique de guerre : le Fort de Chambly de 1710-1711*, Québec, Parcs Canada, 72 p.

Lavoie, Claude, et Lucie Veillette, *Mise à jour de l'inventaire biophysique P.H.N. Fort Chambly*, 1993, Chambly, Parcs Canada, 1993, 52 p.

Lieu historique national du Fort-Chambly : programme de collection, Québec, Ministère du Patrimoine canadien, Parcs Canada, Région du Québec, 1995, 16 p.

Lessard, Pierre, *Répertoire des artefacts historiques*, Fort Chambly, Québec, Parcs Canada, Région du Québec, Services au public, 1983, 288 p.

Macintosh, Donald, *Projets de développement paysager du parc historique national Fort Chambly*, Ottawa, Parcs Canada, Direction du génie et de l'architecture, 1977, 52 p.

Miville-Deschênes, François, *Affectation : Chambly ou L'aspect domestique de la vie militaire au Fort Chambly pendant le régime français d'après les artefacts*, Québec, Édition préliminaire, 1982, 255 p.

Miville-Deschênes, François, *Quand ils ne faisaient pas la guerre, ou, l'aspect domestique de la vie militaire au fort Chambly pendant le régime français d'après les objets archéologiques*, Ottawa : Lieux et parcs historiques nationaux, Environnement Canada, Parcs, 1987, 113 p.

Miville-Deschênes, François, *Répertoire des objets archéologiques exposés au corps de garde du parc historique national Fort-Chambly*, Québec, Parcs Canada, Région du Québec, 1985, 33 p.

Nadon, Pierre, *Fort Chambly; a narrative history*, Ottawa : National Historic Sites Service, Dept. of Indian Affairs and Northern Development, 1965, 181 p.

Nadon, Pierre, dir., *Fort Chambly; documents d'interprétation*, Ottawa, Service des lieux historiques nationaux, ministère des affaires indiennes et du Nord, 1966, 115 p.

Parcs Canada, *Corps de garde. Document d'interprétation. Fort Chambly : concept/plan*, Québec, Parcs Canada, pagination multiple.

Parcs Canada, *Engager les Canadiens. Stratégie de communications extérieures de Parcs Canada*, Gatineau, Parcs Canada, septembre 2001, 26 p., bilingue.

Parcs Canada, *Étude sur la satisfaction des visiteurs – Lieu historique national du Canada du Fort-Chambly, Marketing et Affaires du programme, novembre 2001*, Québec, Parcs Canada, 2000.

Parcs Canada, *Étude sur les visiteurs et leurs besoins – Parc historique national Fort-Chambly. Rapport de recherche 1984*, Québec, Parcs Canada, 1984.

Parcs Canada, *Étude sur les visiteurs et leurs besoins – Parc historique national Fort-Chambly. Rapport de recherche*, Québec, 1986.

Parcs Canada, *Fort Chambly. Parc Historique National. Plan directeur*, Ottawa, Parcs Canada, 1980.

Parcs Canada, *Fréquentation hors et dans les groupes organisés et certains indicateurs de production de services d'accueil et d'interprétation. Volume 1 (complet). Année financière 1992-93*, Québec, Parcs Canada, 1993.

Parcs Canada, *Lieu historique national du Fort-Chambly : satisfaction des répondants à la fiche-questionnaire 1988 et 1999. Intérieur du Fort-Chambly : base volontaire*, Québec, Service de marketing et affaires du programme, Québec, Parcs Canada, 1999, 120 p.

Parcs Canada, *Nombre de visiteurs hors et dans les groupes organisés et certains indicateurs de production de services d'accueil et d'interprétation. Année financière 1983-1984*, Québec, Parcs Canada, 1984.

Parcs Canada, *Parc historique national, Fort Chambly : esquisse d'aménagement*, Ottawa, Parcs Canada, 1978, 43 p.

Parcs Canada, *Parc historique national Fort Chambly : plan d'interprétation*, Québec, Parcs Canada, 1978.

Parcs Canada, *Parc historique national Fort Chambly : plan d'interprétation : synthèse*, Québec, Service canadien des parcs, 1979, 18 p.

-
- Parcs Canada, *Plan de réalisation. Fort Chambly. Résumé*, Québec, Parcs Canada, 1981, 44 p.
- Parcs Canada, *Plan de service, Parc historique national Fort Chambly*, Montréal, Parcs Canada, District de Montréal, 1986, 107 p.
- Parcs Canada, *Rapport statistique 1976-2003*, Québec, Parcs Canada, 2004, 53 p.
- Parcs Canada. Région du Québec, *Compte rendu du programme de consultation du public. Parc historique national du Fort Chambly/Report on the public consultation program, Fort Chambly National Historic Park*, Ottawa, Parcs Canada et Approvisionnement et services Canada, 1979, 27 p.
- Parcs Canada. Région du Québec. *Planification, Le parc historique national du Fort Chambly : esquisse d'aménagement*, Québec, 1977, 96 p.
- Parcs Canada. Région du Québec. Service de la planification, *Problématique d'aménagement d'un lien piéton entre le canal de Chambly et le parc historique national du fort Chambly*, Québec, Parcs Canada, 1976, 56 p.
- Parcs Canada, *Sommaire décisionnel. Lieu historique national du Fort-Chambly, 19 février 1991*, Chambly, Parcs Canada, 1991.
- Parcs Canada, *Synopsis. Fort Chambly*, Québec, Parcs Canada. Région du Québec, vers 1979, 145 p.
- Parcs Canada, *Thèmes et objectifs. Parc historique national Fort Chambly*, Québec, Parcs Canada, Section planification, 1979, 13 p.
- Parks Canada, *Fort Chambly National Historic Park development concept*, Ottawa, Parks Canada, 1979, 11 p.
- Pelletier, Hervé, *Description et protection des ressources biophysiques du parc historique national Fort Chambly*, Québec : Parcs Canada, Région du Québec, Service de la conservation des ressources naturelles, 1976, 95 feuillets.
- Piché, Claude Armand, *et al., Parcs Canada, Énoncé d'intégrité commémorative provisoire*, Montréal, Parcs Canada, 2005.
- Piché, Claude (Armand), *Parc historique national Fort Chambly. Plan de service. Résumé de présentation*, Montréal, Parcs Canada, District de Montréal, 13 p.
- Piédalue, Gisèle, *Fort Chambly : dossier préliminaire sur l'évolution structurale du site, d'après les données archéologiques*, Québec, Parcs Canada, 1978.
- Roche Itée, *Étude auprès des clientèles actuelles. Estimation de l'impact économique. Lieu historique national du Fort-Chambly*, Québec, Roche, 1996, 2 vol.
- Société du Port de Chambly, *Étude de pré faisabilité pour un projet de développement récréotouristique*, Chambly, juillet 2001.
- Thibodeau, Pierre, *La conservation du Fort Chambly, 1850-1940*, Ottawa, Parcs Canada, 1979, 133 p.
-

Publications et sites Internet

Parcs Canada, *Bureau d'examen des édifices fédéraux du patrimoine*, Gatineau, Parcs Canada
http://www.pc.gc.ca/rech-srch/rslts_F.asp

Parcs Canada, *Rapport sur l'état des aires patrimoniales protégées 2001*, Gatineau, Parcs Canada, <http://www.pc.gc.ca/docs/pc/rpts/etat-state-2001>